



LASER

2015

**LA REVUE DE L'INDUSTRIE
DES SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC**



**ASSOCIATION DES
ENTREPRENEURS EN
SYSTÈMES INTÉRIEURS
DU QUÉBEC**

APESIQ

ENSEMBLE POUR GRANDIR



Solution
Plafonds
CGC

TOUT EST POSSIBLE

L'originalité est l'essence de l'innovation. CGC Pixels^{MC} utilise une technologie avancée de report d'image et de perforation qui permet une flexibilité de conception pratiquement illimitée.

Pour plus de renseignements sur les produits de plafonds CGC, contactez votre représentant local ou l'un de nos distributeurs partenaires.

cgcinc.com

cgcdesignstudio.com

Marque CGC Plafonds™ Pixels™

© 2015 CGC LLC ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.
Les marques de commerce CGC, PIXELS, C'EST VOTRE MONDE, BÂTISSEZ-LE, LE LOGO CGC et les marques connexes sont des marques de commerce de la corporation USG ou de ses filiales ou sociétés affiliées.

CGC 

C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.™

Message du président de l'APESIQ Philippe Grondin



Un peu plus d'une année s'est écoulée depuis le remaniement de l'Association provinciale des Entrepreneurs en Systèmes intérieurs du Québec (APESIQ) et je suis fier du travail accompli; l'association a su reconstruire des bases solides, pour bien supporter ses efforts de développement.

L'administration en place opère de façon respectueuse et transparente, ce qui est reconnu et apprécié par le milieu, à la lumière de plusieurs commentaires entendus dans les derniers mois.

Mon rôle m'amène évidemment à contribuer au processus de sollicitation auprès d'entrepreneurs spécialisés en systèmes intérieurs, qui constituent de nouveaux membres potentiels. Parmi ces derniers, certains me demandent parfois ce que l'APESIQ est en mesure de faire pour leur entreprise. Outre les différents services offerts et les possibilités de réseautage dans le cadre de nos activités, nous sommes impliqués dans l'évolution des grands dossiers qui concernent notre industrie et qui ont une influence directe et constante dans leur travail, jour après jour...

Puisque les interventions dans ces dossiers sont souvent effectuées dans l'ombre et sur de très longues périodes de temps, il en résulte une méconnaissance des sujets abordés.

Voici donc une brève nomenclature de dossiers sur lesquels nous travaillons :

- Consultation 2015 en lien avec la juridiction de métiers dans l'industrie de la construction au Québec (CCQ)
- Coalition contre les retards de paiement dans la construction
- Projet Attestation de Revenu Québec
- Projet de Règlements sur les lettres d'état de situation (CCQ)

- Projet de Règlement modifiant le Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-proprétaires (RBQ)
- Projet de Règlement sur la formation continue des entrepreneurs en construction (RBQ)
- Respect du code de soumission du BSDQ
- Légalisation de l'utilisation des échasses
- Mise à jour de la structure de classification du secteur de la construction (CSST)
- Normes de livraison des matériaux de systèmes intérieurs (CCQ – APESIQ)
- Code d'éthique de l'APESIQ

Nous sommes plusieurs à penser que l'APESIQ est d'une importance telle, que nous décidons d'investir dans son avenir en payant notre cotisation annuelle et en déboursant des sommes pour supporter les différentes activités. Nous posons ces gestes car nous croyons fermement que l'essor de notre industrie est entre nos mains et que le fait de s'unir ne peut qu'augmenter notre visibilité sur l'échiquier de la construction au Québec.

En terminant, permettez-moi de citer un dicton africain qui résume bien ma pensée, face à l'importance de joindre l'APESIQ : « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

Le sommaire

| | |
|---|---------|
| Message du président | 03 |
| Le CA et les comités de l'APESIQ | 04 |
| Le Mot du directeur général | 05 |
| CSST : Les échelles | 07 |
| Des nouvelles de l'ACQ | 09 |
| Code du BSDQ : des assouplissements | 10 |
| Les assurances : 10 conseils | 13 |
| Nos membres | 14 à 17 |
| Les activités de l'APESIQ | 19 |
| Autres activités de l'APESIQ | 23 |
| Nouvelle : Systèmes intérieurs Bernard, MNJ & Ass. | 24 |
| Front commun pour le paiement rapide | 28 |
| L'industrie en chiffres et en images | 28 |
| Des joints sans ennuis, c'est possible | 36 |
| Évaluation du chantier : Les conditions environnementales | 42 |
| Saviez-vous que...? | 45 |
| Devenir membre de l'APESIQ : les avantages | 46 |



APESIQ

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS DU QUÉBEC

- 3221, Autoroute 440 Ouest (BUR. 227), Laval (Québec) H7P 5P2
- Téléphone : 450 978-2666 • Télécopieur : 450 978-1833
- info@apesiq.org • www.apesiq.org

Le conseil d'administration et les comités de l'APESIQ

CONSEIL EXÉCUTIF

| | | |
|--------------------------------------|--------------------------|---|
| Président | Philippe Grondin | Grondin Acoustique Inc. |
| 1^{er} vice-président | Hugo Bernard | Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés inc. |
| 2^e vice-président | Frédéric Gauthier | Construction Michel Gagnon Ltée |
| Secrétaire-trésorier | Alain Brulotte | Consultants Albru Inc. |
| Directeur général | Claude Pilon | APESIQ |

ADMINISTRATEURS

| | | |
|--|---------------------------|-------------------------------|
| • Représentant les entrepreneurs en systèmes intérieurs | Jimmy Baillargeon | Constructions Baillargeon |
| | Ginette C. Boucher | Société Relyr Inc. |
| | Charles Fortin | Construction M.G.P. Inc. |
| | Benito Jr Mariano | Construction N.C.L. |
| | Daniel Plante | Daharpro Construction Inc. |
| | Serge Plante | S.R. Construction Inc. |
| • Représentant les distributeurs majeurs | Martin Blain | Distribution Ste-Foy Ltée |
| | Maxime Larouche | G. Proulx Inc. |
| • Représentant les manufacturiers | Yannick Devost | CGC |
| • Représentant les professionnels | Pascal Thibodeau | Ékitas, Avocats & Fiscalistes |

Principaux comités de l'APESIQ

Licence d'entrepreneur en systèmes intérieurs

Hugo Bernard
(Systèmes Intérieurs Bernard MNJ & Associés)
Frédéric Gauthier
(Construction Michel Gagnon Ltée)
Daniel Plante (Daharpro Construction Inc.)
Philippe Grondin (Grondin Acoustique Inc.)
Maxime Larouche (G. Proulx Inc.)
Claude Pilon (APESIQ)

Code d'éthique

Hugo Bernard
Frédéric Gauthier
Benito Mariano (Construction N.C.L.)
Claude Pilon

Comité Congrès 2016

Hugo Bernard
Yannick Devost (CGC)
Éric McKenna (Owens Corning Canada LP)
Robert Myall (Construction S.O.F. Inc.)
Serge Plante (S.R. Construction Inc.)
Claude Pilon

Tournoi de golf / Vélo Tour 2015

Maxime Larouche
Marc-André Cormier (Arcopel Acoustique Ltée)
Hugo Bernard
Michel Huet (CertainTeed)
Alain Brulotte (Consultants Albru Inc.)
Benito Mariano
Claude Pilon

Revue Laser 2015

Hugo Bernard
Marc-André Cormier
Maxime Larouche
Benito Mariano
Philippe Grondin
Claude Pilon

Tournoi de poker 2015

Hugo Bernard
Marc-André Giroux (Lefebvre & Benoit s.e.c.)
Maxime Larouche
Serge Plante
Pascal Thibodeau (Ékitas Avocats & Fiscalistes)
Claude Pilon

Sous-comité professionnel de formation (CCQ)

*Pose de systèmes intérieurs
(Révision du DEP)*

Frédéric Gauthier
Benito Mariano

FQAESC (Fédération Québécoise des Associations d'Entrepreneurs spécialisés en Construction)

Claude Pilon
et les membres du conseil exécutif

Social Québec 2015

Ginette C. Boucher (Société Relyr Inc.)
Philippe Grondin
Claude Pilon

Voyage de pêche / Mekoos 2015

Maxime Larouche
Claude Pilon

LES MEMBRES DES COMITÉS S'IMPLIQUENT DE FAÇON BÉNÉVOLE, POUR L'ESSOR DE NOTRE INDUSTRIE.

LA PARTICIPATION À CES DIFFÉRENTS COMITÉS EST OUVERTE À TOUS LES MEMBRES DE L'APESIQ.

Contactez le directeur général pour en discuter ...

Le mot du directeur général, Claude Pilon

J'écris ces lignes alors que je séjourne aux Îles-de-la-Madeleine, pendant les vacances de la construction 2015. C'est un petit coin de paradis que je fréquente depuis de nombreuses années et je me dis toujours que nous sommes privilégiés d'avoir accès à un tel territoire, en sol québécois. J'y retourne également pour être en contact avec les Madelinots, qui sont des gens accueillants, fiers et soucieux de la conservation de leur patrimoine culturel. À force de les côtoyer, j'ai développé un immense respect à leur égard et leur esprit communautaire est pour moi une source d'inspiration.

Ma première visite en ces lieux remonte à 1994 et je suis donc en mesure de porter un regard critique sur l'évolution de leur vie économique, principalement au niveau du développement entrepreneurial. En ce sens, il est primordial de considérer les contraintes inhérentes à l'insularité, avec lesquelles ces descendants d'Acadiens doivent composer, jour après jour. On pense tout de suite à l'isolement et c'est certainement de cet aspect dont tout le reste découle, à commencer par cette formidable solidarité qui au fil du temps, a assuré la pérennité de ce peuple. Avec une économie qui repose essentiellement sur la pêche et le tourisme, la création de projets novateurs et la collaboration entre les différents intervenants constituent un gage de succès.

Prenons comme exemple un secteur d'activités qui fait la renommée des Îles, soit la pêche aux homards. Alors que depuis 2008, période de crise économique, les revenus des homardiens avaient chuté du tiers, les membres de l'Association des pêcheurs propriétaires se sont regroupés dans le but de trouver des solutions. Des mesures de durabilité de la ressource, comme la réduction du nombre de cages par permis, ainsi que l'augmentation de la taille minimale des captures ont été mises en œuvre par l'industrie. Ceci a mené à des années (2014 et 2015) dont les prises constituent des records historiques; de plus, un environnement favorable pour ce qui est des prix à la livre, a permis à l'ensemble des entreprises de pêche d'enregistrer une hausse de 32% des revenus bruts pour la saison 2015, comparativement à l'année précédente.

Une évolution très intéressante est aussi observable du côté de certaines entreprises oeuvrant dans le secteur agro-alimentaire et dont les produits sont désormais distribués partout en province. Les dirigeants concernés ont su diversifier leur offre de produits et de plus, ils s'efforcent de s'approvisionner en matières premières par l'entremise d'autres producteurs locaux qui leurs sont complémentaires. Même dans le commerce de détail (artisanat local, produits alimentaires...etc.), il n'est pas rare de retrouver les produits des boutiques avoisinantes sur les étals d'un marchand, favorisant ainsi la reconnaissance de marques par les consommateurs.

Revenons maintenant, après cette escapade maritime, à l'Association Provinciale des Entrepreneurs en Systèmes intérieurs du Québec (APESIQ). Vous l'aurez vite compris, ce préambule avait comme principal objectif de mettre la table pour aborder la thématique de la force du regroupement. Peu importe la sphère d'activités, rien n'est plus puissant qu'un groupe d'individus qui, dans l'intérêt commun, décide de se donner les moyens d'aller de l'avant. Depuis la nuit des temps, l'homme a toujours naturellement cherché à créer des tribus, des clans, des so-

ciétés, des coalitions, des gouvernements, des syndicats, des associations...

Dans le contexte actuel, en pleine consultation 2015 en lien avec la juridiction de métiers dans l'industrie de la construction au Québec, lancée récemment par la Commission de la construction du Québec (CCQ), la solidarité au sein de



notre industrie est primordiale si nous voulons aider les décideurs à faire les bons choix. Il faut savoir que depuis 2011, la CCQ a l'obligation de produire un rapport tous les cinq ans sur la juridiction des métiers, comme prescrit au Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R.R.Q., chap. R-20, r. 8). L'objectif de cette mesure réglementaire est d'évaluer périodiquement les activités comprises dans les métiers, afin qu'elles reflètent la réalité et les besoins changeants de l'industrie de la construction.

À l'intérieur de ce processus de révision, la CCQ désire privilégier deux orientations : Le regroupement des métiers ou le partage des tâches entre les métiers, ainsi que la reconnaissance d'une qualification limitée à une tâche partagée entre métiers. Dans le cadre de cette consultation 2015, l'APESIQ va évidemment déposer un mémoire traitant des éléments qui concernent ses membres. Il en va de l'avenir des entrepreneurs spécialisés en construction et, en ce qui nous concerne, de la survie des entreprises oeuvrant dans le domaine des systèmes intérieurs. Nous devons nous battre pour conserver nos acquis, tout en conservant une ouverture face à des réformes favorisant une productivité accrue et du travail de qualité sur les chantiers du Québec.

Ce dossier est un bel exemple du rôle fondamental que doit jouer une association comme l'APESIQ; défendre les intérêts de ses membres et faire la promotion de la spécialité des systèmes intérieurs. Nous jouissons actuellement d'un solide noyau de membres fidèles, chapeauté par un conseil d'administration composé de partenaires motivés et conscients des efforts à fournir pour favoriser l'essor de notre industrie. Il faut cependant persévérer dans le recrutement, car encore trop d'entreprises de qualité n'ont pas posé le geste concret de joindre leur voix à celles des autres intervenants du milieu. Il s'agit, à mon humble avis, d'une question de fierté face à son métier, qui doit s'exprimer par une volonté de s'éloigner du travail en vase clos, pour plutôt mettre le focus sur le partage d'idées et de visions.

À l'instar de nos amis des Îles-de-la-Madeleine, regroupons-nous au sein de l'APESIQ, pour ajouter du poids aux interventions nécessaires dans l'avancement des dossiers qui ont une influence sur le quotidien de toutes les entreprises impliquées dans notre industrie. La force du regroupement est indéniabla; donnons-nous comme mandat d'en profiter au maximum...

FAIT MORDRE LA POUSSIÈRE AUX TOURNEVIS AVEC FIL

JUSQU'À
58 PANNEAUX
AVEC UNE SEULE PILE 4,0 AH DCB204**

DEWALT

20V MAX^{XR}
SANS BRANCHE

TOURNEVIS À CLOISONS SÈCHES SANS FIL

Le temps, c'est de l'argent, et les fils encombrants vous ralentissent. Voici le NOUVEAU tournevis à cloisons sèches SANS FIL au lithium-ion 20V MAX^{XR} à moteur sans balais et à autonomie prolongée, sur lequel les professionnels peuvent compter. Pouvant atteindre 4400 tr/min, il génère une vitesse maximale supérieure à celle du tournevis avec fil DW272. La buse tient fermement, se retire facilement et maintient une profondeur de vissage constante. L'outil offre une performance élevée dans un format compact et léger (3,9 lb seulement) et comprend un bloc-pile 4,0 Ah de DEWALT. **FAITES-EN PLUS. OBTENEZ DEWALT.**



Magasin pour bandes de vis (DCF6201)
vendu séparément

© DEWALT, 2015. Les éléments suivants sont des exemples de marques de commerce d'un ce de plusieurs outils électriques et accessoires DEWALT : l'agencement de couleurs noir et jaune, la grille d'entrée d'air en forme de « D », la série de pyramides sur la poignée, la configuration de l'emballage et la série de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil.
**Pour ce qui est de 20V MAX^{XR} de DEWALT, la tension maximale initiale de la pile (mesurée sans effet de charge) est de 20 volts. La tension nominale est de 18 volts.
**Pile entièrement chargée, panneau de 4 pi x 8 pi x 5/8 po sur montants en acier de calibre 20 avec vis à revêtement noir et à fillet fin de 1 1/4 po, 50 vis par panneau.

ROBUSTESSE GARANTIE.

Repérez les dangers avant d'utiliser une échelle !

Par la CSST

L'échelle est utilisée abondamment dans le secteur de la construction, mais non sans danger. Chaque année, des travailleurs utilisant une échelle se blessent ou perdent la vie à la suite d'une chute ou d'un contact avec une ligne électrique.

L'échelle est avant tout un moyen d'accès et elle est parfois utilisée comme poste de travail. Bien que son utilisation soit simple, elle nécessite d'appliquer quelques règles afin d'éviter un accident souvent tragique.

Chutes de hauteur

La CSST rappelle l'importance de bien planifier les travaux et de procéder à une analyse de risques lorsqu'il est question de travailler en hauteur. Plusieurs éléments doivent être pris en considération avant d'utiliser une échelle :

- Le temps requis pour effectuer les travaux;
- La charge de travail : tractions, poussées, effet des outils ou des matériaux, etc.;
- Les conditions environnementales : lignes électriques, conditions du sol, vent, etc.;
- La hauteur à atteindre, pour choisir la portée adéquate;
- La protection nécessaire : garde-corps, harnais, ancrage adéquat, etc.

Un équipement assurant une surface de travail stable et laissant libres les mains du travailleur, comme une plateforme élévatrice ou un échafaudage, doit être privilégié par rapport à l'échelle.

Si, après avoir analysé les travaux, vous constatez que l'échelle est encore le meilleur équipement pour les réaliser, il faut également s'assurer que la tâche à exécuter n'empêchera pas le travailleur :

- de maintenir son corps entre les montants de l'échelle en tout temps;
- d'utiliser en tout temps trois points d'appui.

Électrisation

Lors de la planification des travaux, pour prévenir les chocs élec-triques, il faut repérer les lignes électriques à proximité. Assurez-vous que l'échelle, les matériaux, les personnes et l'équipement se trouveront plus loin que les distances minimales d'approche prévues dans la réglementation, par exemple à plus de 3 mètres si la tension de la ligne est inférieure à 125 kilovolts. Cette règle est applicable en tout temps. Il est également important de ne jamais déplacer une échelle lorsqu'elle est déployée.



Pour en savoir plus, voyez dangerconstruction.ca

Parce que le Québec a besoin
de tous ses travailleurs

www.csst.qc.ca

CSST

Pourquoi se mettre tout en sueur?



Chez nous, pas question.



Grâce au pare-vapeur MemBrain™, vous n'aurez jamais à vous soucier des moisissures.

L'humidité est la hantise de tous les constructeurs et une menace cachée pour chaque bâtiment. Dissimulée dans les cavités murales, l'humidité crée des conditions idéales pour la prolifération de la moisissure. Fabriqué à partir d'un matériau sophistiqué qui adapte sa perméabilité aux conditions d'humidité ambiantes, MemBrain permet aux systèmes d'enveloppe de bâtiment fermés d'augmenter considérablement le potentiel de séchage en fonction des changements climatiques saisonniers, préservant ainsi l'hygiène à long terme de la maison.

sustainableinsulation.ca



© 2014 MemBrain

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

Construction responsable



L'ACQ, « Meilleure association en construction de l'année au Canada » et une fierté pour ses membres

par Sonia Brossard, directrice, communications et marketing - Association de la construction du Québec

Les efforts de l'Association de la construction du Québec pour redorer l'image de l'industrie lui ont valu la reconnaissance de l'Association canadienne de la construction (ACC). Dans le cadre de sa conférence annuelle à San Antonio au Texas en mars dernier, l'ACC a décerné le Prix des associations partenaires de l'année 2014 à l'ACQ. Un tel honneur reconnaît les associations partenaires de l'ACC qui ont fait preuve de leadership exceptionnel dans les domaines de la mise en valeur et de l'amélioration de l'industrie, de l'éducation et du recrutement des membres.

L'adoption par l'ACQ de modèles d'affaires responsables et éthiques, comme son Programme Intégrité et sa participation à la Commission Charbonneau pour bien faire comprendre le fonctionnement parfois complexe de l'industrie de la construction, a constitué un élément déterminant pour l'attribution de ce prix.

La démarche proactive de l'ACQ s'est aussi matérialisée par une vaste campagne de sensibilisation, menée conjointement avec le Commissaire au lobbying du Québec, à la suite de la production d'un guide destiné aux promoteurs immobiliers et aux entrepreneurs.

L'ACQ accompagne maintenant les entreprises qui veulent mettre en place son Programme Intégrité

L'ACQ veut aider les employeurs à lutter efficacement contre la collusion et la corruption, et préconiser les meilleures pratiques, regagnant ainsi la confiance du public et celle des donneurs d'ouvrage.

Dans le processus de la mise en place du Programme Intégrité développé par l'ACQ, les entrepreneurs sont appelés à nommer un agent d'intégrité, évaluer les postes à risques, établir une charte des valeurs et élaborer des codes de conduite. C'est une démarche inédite dans le milieu de la construction au Québec qui nécessite toutefois de l'aide dans son implantation. C'est pourquoi, dans la foulée de la création de son Programme Intégrité, le plus grand regroupement multisectoriel patronal de l'Industrie québécoise de la construction a aussi développé un service d'accompagnement pour aider les entreprises souhaitant faire l'implantation du programme.

Le service d'accompagnement a été développé grâce à des projets pilotes dans cinq entreprises de construction québécoises qui souhaitaient implanter le Programme Intégrité. L'initiative fut couronnée de succès et le service est maintenant accessible à tous les entrepreneurs en construction. Bientôt, grâce à l'ACQ, de plus en plus d'entrepreneurs pourront afficher leur intégrité.

Augmentation de l'embauche des femmes - Engagements de l'ACQ

En mars dernier, l'Association de la construction du Québec a dévoilé ses engagements pour contribuer à l'augmentation de la présence des femmes sur les chantiers.

L'ACQ a participé aux travaux qui ont mené à l'élaboration du programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) de la Commission de la construction du Québec, dont l'objectif est de faire passer de 1,2 % à 3 % la représentation des femmes en 2018. Pour y parvenir, l'ACQ a formulé cinq engagements :

1. Sensibiliser les employeurs des secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I) à la problématique de l'accès et du maintien des femmes sur les chantiers.
2. Informer les employeurs des secteurs IC/I de l'existence et du contenu du (PAEF).
3. Outiller les employeurs des secteurs IC/I pour favoriser l'intégration des femmes dans leur entreprise.
4. Établir des partenariats avec des organisations qui encouragent l'accès et le maintien des femmes sur les chantiers.
5. Mettre en place au sein de l'ACQ une structure significative dédiée à cette problématique.

L'ACQ a aussi mis en ligne une nouvelle section de son site Web accessible au lien suivant : www.acq.org/integrationfemmes



ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

À propos de l'ACQ

Principal groupe de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de l'industrie québécoise de la construction, l'Association de la construction du Québec (ACQ) est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de cette industrie. En vertu de la Loi R-20, l'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I). L'ACQ représente 17 000 entreprises qui génèrent plus de 60 % des heures totales travaillées et déclarées dans l'industrie. Elle est également présente dans le secteur résidentiel par l'entremise de ses Plans de garantie ACQ (PGA). Grâce à un réseau de 11 associations régionales implantées dans 16 villes du Québec, elle offre à ses membres une multitude d'outils et de services.

CODE DU BSDQ :

LES ASSOULISSEMENTS VISANT LES ENTREPRENEURS EN SYSTÈMES INTÉRIEURS

Par **Luc-Olivier Herbert**, avocat, Ékitas avocats & fiscalistes inc.

Avec la collaboration de Pascal Thibodeau, avocat LL.M. Fisc. et Cindy Blanchet, technicienne juridique, Ékitas avocats & fiscalistes inc.

Le Code du Bureau des soumissions déposées du Québec (ci-après : « le BSDQ ») régit les appels d'offres en matière de contrats publics et privés, non seulement lorsque le donneur d'ouvrage requiert son application, mais également pour les travaux qui répondent aux (4) critères mentionnés à l'article B.2 du Code, soit :

- a) lorsque les travaux doivent être exécutés sur le territoire du Québec;
- b) lorsque plus d'une offre est demandée. Il est considéré que plus d'une offre est demandée lorsque plus d'un soumissionnaire est appelé à présenter une soumission pour une spécialité assujettie. Est considérée comme étant un appel d'offres toute invitation à soumissionner sous quelque forme que ce soit ou la remise ou la mise en disponibilité des documents de soumission;
- c) lorsque le prix de la soumission pour la spécialité assujettie est égal ou supérieur à la somme de 20 000 \$;
- d) lorsque les documents de soumission permettent la présentation de soumissions comparables, et ce, même si une visite des lieux est nécessaire.

Le BSDQ impose des règles en matière d'appel d'offres, et ce, notamment dans le but d'assainir la concurrence et améliorer les services offerts au public, aux personnes qui demandent des soumissions et aux entrepreneurs qui soumissionnent ou qui reçoivent des soumissions¹. Ces règles ont un impact direct sur les contrats octroyés aux entrepreneurs spécialisés en systèmes intérieurs dans un grand nombre de projets de construction.

Dans le cadre du présent texte, nous aborderons sommairement la question de l'entrepreneur qui désire réaliser lui-même les travaux relevant de la spécialité «système intérieurs », laquelle est considérée comme une spécialité assujettie au Code.

L'article J-8 du Code établit les règles du jeu applicables lorsque l'entrepreneur désire exécuter lui-même les travaux d'une spécialité assujettie. Cet article se lit comme suit :

L'entrepreneur destinataire qui désire exécuter l'ensemble des travaux d'un projet qui regroupe plusieurs spécialités dont des spécialités assujetties au présent Code ne doit pas prendre possession des soumissions qui lui ont été adressées quant à la spécialité assujettie qu'il désire exécuter lui-même.



EKITAS
avocats & fiscalistes inc.

Nous avons une façon
unique d'aborder le
droit corporatif et fiscal

Consultez-nous pour une analyse
à 360° de votre situation légale,
financière, fiscale et corporative.

Êtes-vous à l'ordre dans vos affaires?

Faites un test rapide pour le découvrir sur ekitas.com

Sous réserve de l'Annexe IV, si ainsi il ne prend possession d'aucune soumission, il ne peut, par la suite, accorder un contrat à un autre entrepreneur quant à cette spécialité et doit exécuter lui-même les travaux.

S'il prend possession des soumissions qui lui ont été adressées, il est tenu d'accorder le contrat à l'un des soumissionnaires en se conformant aux dispositions du présent Code.

Il est important de noter que le passage souligné a été ajouté au texte de l'article J-8 en 2013. L'annexe IV prévoit notamment une application particulière de l'article J-8 à l'égard de la spécialité « systèmes intérieurs » en ce que :

Si l'entrepreneur destinataire a refusé toutes les soumissions pour les travaux de la spécialité assujettie « systèmes intérieurs », il pourra, malgré l'article J-8 du Code, confier en sous-traitance une partie des travaux visés par ces soumissions. Cependant, pour les territoires d'assujettissement de Drummondville, Granby, Hull, Joliette, Montréal, Québec, St-Jean, St-Jérôme, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel et Trois-Rivières, la sous-traitance n'est permise que pour la partie des travaux relative au jointolement (tirage de joints).

Cette disposition permet donc à l'entrepreneur général de scinder la spécialité « systèmes intérieurs » en plus d'une partie, ce qui n'était pas permis auparavant.

Nous notons une différence entre le texte de l'article J-8 qui parle d'un entrepreneur qui ne prend possession d'aucune soumission, et l'annexe IV, qui parle de refuser toutes les soumissions. L'action de « refuser » les soumissions implique-t-elle que l'entrepreneur destinataire en a pris connaissance? Nous ne croyons pas. L'esprit du Code, surtout depuis demeure de permettre à l'entrepreneur de choisir de réaliser lui-même les travaux, mais ce choix doit s'effectuer avant de prendre connaissance des soumissions.

Au cours des vingt dernières années, les tribunaux ont précisé que l'expression « exécuter lui-même les travaux » excluait toute forme de sous-traitance, protégeant ainsi l'esprit du Code du BSDQ et limitant les cas de marchandage illégaux et forçant les entrepreneurs généraux qui désiraient se prévaloir de J-8 à exécuter les travaux avec leurs salariés et le matériel qu'ils achetaient eux-mêmes.

En 2008, le Code a d'ailleurs été précisé à ce sujet. Toutefois, la nouvelle version de J-8 et de l'annexe IV précédemment reproduits, n'ont pas fait l'objet de décision des tribunaux à notre connaissance. Bien que les tribunaux n'aient pas eu l'opportunité de se prononcer sur les problématiques que soulève cette modification, nous nous questionnons sur la portée pratique de l'expression « l'entrepreneur ...pourra... confier en sous-traitance une partie des travaux visés par ces soumissions ».

Il s'agit d'un assouplissement dans le Code qui peut être lourd de conséquences pour l'industrie spécialisée en systèmes intérieurs?

Est-ce que ces modifications favoriseront des pratiques déloyales déjà présentes, ou encore de la collusion et du marchandage dans l'industrie des systèmes intérieurs, ce qui aurait inévitablement un impact négatif sur la grande majorité des entrepreneurs spécialisé dans l'industrie ainsi que le public? Est-ce que certains entrepreneurs tenteront de se servir de cet assouplissement afin de marchander le coût d'une partie des travaux pour obtenir un prix inférieur à celui demandé et inférieur au prix du marché, le tout, sans s'exposer aux amendes et des poursuites judiciaires découlant du Code? Est-ce que certains entrepreneurs seront tentés de présenter leurs propres soumissions très basses afin de sous-traiter ensuite «à rabais» et ainsi tirer avantage de la souplesse du Code à l'égard des travaux en systèmes intérieurs?

En conclusion, même en l'absence de tactiques illégales d'entrepreneurs généraux, les entrepreneurs spécialisés en systèmes intérieurs feront vraisemblablement l'objet de pressions additionnelles dans le cadre d'appels d'offres, plus particulièrement pour la portion de travaux relatifs au tirage de joints dont les assouplissements du Code s'appliquent à l'ensemble de la province. Malgré les changements au Code du BSDQ à l'article J-8, l'industrie doit respecter bon nombre de règles en matière d'appel d'offres. En ce sens, nous estimons que pour réduire les effets négatifs ci-haut décrits, les différents entrepreneurs devraient exiger un texte clair quant au dépôt de soumission ainsi qu'une obligation formelle d'exécution des travaux au tarif soumissionné.

Dans ce contexte, l'entrepreneur spécialisé qui s'estime victime de stratagèmes illégaux peut faire une demande d'enquête au BSDQ, notamment en complétant le formulaire d'information disponible directement sur le site internet du BSDQ ou de l'ACQ. Ce processus d'enquête et les sanctions applicables en cas de non-respect des règles pourront faire l'objet d'un texte dans une prochaine parution.



(1) Préambule du Code du BSDQ



JSA

**Jolicoeur Savard
Assurance inc.**

Cabinet de Services financiers

Gestion de risques • Assurances • Cautionnement

Fier partenaire québécois de l'AESIQ
En affaire depuis plus d'un siècle

Solutions de gestion de risques pour répondre à vos besoins :

- Assurances des entreprises • Assurances vie et collective
- Assurances pour les particuliers • Cautionnement

T. +1.514.384.1460 • F. +1.514.384.1524

8694, St-Denis, Montréal (Québec) H2P 2H3 • www.jsassurance.ca



**Construction
M.G.P. INC.**

20
1995
2015
ANNIVERSAIRE

SPÉCIALITÉ SYSTÈME INTÉRIEUR

GYPSE - COLOMBAGE MÉTALLIQUE
TIRAGE DE JOINTS / PLÂTRE
MURS EXTÉRIEURS - PARAPETS
ISOLATION THERMIQUE / ACOUSTIQUE

ENDUIT ACRYLIQUE
PLAFOND DE CARREAUX ACOUSTIQUES
BOIS ET CONTREPLAQUÉ
SYSTÈME DE MEMBRANE MURAL

97, ROUTE 108 EST, C.P. 2003, SAINT-ÉPHREM (QUÉBEC) G0M 1R0
TEL. : 418 484-5740 • TÉLÉC. : 418 484-2462
INFO@CONSTRUCTIONMGP.COM

Licence RBQ : 8002-8002-11

10 conseils pour réduire ses coûts d'assurances et mieux gérer les risques

Par : **Daniel Forget** CRM, Vice-président – directeur général
Jolicoeur Savard Assurance Inc.

Les entrepreneurs et les entreprises reconnaissent qu'une police d'assurance est essentielle pour couvrir leurs opérations et leurs biens. Cependant, savez-vous qu'il existe diverses solutions pour réduire votre coût du risque. Voici quelques conseils pratiques qui pourront vous aider à mieux gérer vos risques :

1. Assurez la gravité plutôt que la fréquence

Transférez les pertes catastrophiques à un assureur, i.e. celles qui pourraient mettre en péril votre entreprise (exemple : responsabilité civile, assurance chantier, équipements d'entrepreneurs, etc..) et gardez vos pertes mineures qui arrive fréquemment (exemple : vol d'outillages). Vous pourrez ainsi réduire vos primes d'assurances et conserver votre assurabilité en assumant certaines pertes mineures.

2. Sensibilisez vos employés

Informez vos employés des bénéfices reliés à la gestion des risques et à la prévention des pertes de biens. Un programme de bonification globale pour récompenser les années sans pertes et incidents peut être un incitatif intéressant pour réduire les pertes à l'intérieur de l'entreprise.

3. Révisez votre police d'assurance automobile

Certains de vos véhicules sont peut-être encore assurés avec les pleines protections disponibles chez votre assureur (communément nommé « des deux bords ») alors que leurs valeurs ne le justifient plus. Dans certains cas, le paiement de 2 ou 3 ans de primes pourrait représenter la valeur totale du véhicule. Prenez l'habitude de réviser votre police d'assurance automobile à chaque année en tenant compte de la valeur de vos véhicules sur le marché.

4. Augmentez vos franchises

Lorsque vous prenez la décision de transférer vos risques de pertes à un assureur, ce dernier vous facture une prime pour assumer vos pertes potentielles. Plus l'assureur retient une grande portion de la perte, plus la prime sera élevée. Si vous avez l'habitude d'assumer les plus petites pertes, augmentez vos franchises en conséquence. Les assureurs offrent habituellement de gros rabais de prime pour les franchises de 5 000\$ et plus.

5. Gérez certaines pertes en assurance automobile

Vous avez un comportement routier irréprochable? Vos employés aussi? Saviez-vous que dans certains cas votre assureur pourrait payer les dommages à votre véhicule même si vous n'êtes pas couvert pour les pertes reliés à la collision. En effet, au Québec, dans le cas d'un accident non responsable respectant certaines conditions (véhicules immatriculés au Québec, conducteurs identifiés et sur un chemin public) vous pourriez être indemnisé même si vous n'avez pas la protection « collision ou versement ». De ce fait, vous pourriez alors retirer la protection collision ou augmenter de façon significative la franchise reliée à cette garantie.

La prime reliée à ce chapitre est souvent la plus dispendieuse des protections que l'on retrouve sur un véhicule.

6. Valeur à neuf vs valeur au jour du sinistre

Vous pouvez choisir d'assurer vos biens selon le coût de remplacement (valeur à neuf) ou selon le coût de la valeur au jour du sinistre (« valeur dépréciée »). Dans le second cas, le montant à assurer sera moins élevé et donc votre prime en sera réduite.

7. Mettez sur la prévention par la mise en place de système de sécurité

Vous pouvez protéger vos biens par la mise en place de système de sécurité. Ces systèmes peuvent être actifs (clôture, cadenas, grillage, serrures à pêne dormant), ils peuvent être réactifs (alarme sonore, détecteur de mouvement, chien de garde, gicleurs, système de repérage) et ils peuvent être passifs (système de caméra, extincteur portatif, marquage). Dans la majorité des cas, les assureurs offrent des rabais intéressants pour les systèmes actifs et réactifs.

8. Transférez vos risques à vos fournisseurs/sous-traitants/clients

Dans certains cas, vous pouvez demander à vos sous-traitants/fournisseurs/clients de vous inclure à titre d'assuré additionnel sur leur propre police d'assurance. Ceci pourra réduire l'impact d'une perte dans le cas d'un sinistre ne vous impliquant pas directement.

9. Transigez avec un courtier

Les courtiers d'assurance sont des professionnels de l'assurance qui ont pour but de négocier en votre nom auprès de plusieurs assureurs. Ces derniers utiliseront leurs connaissances pour vous conseiller et pour vous obtenir les meilleures conditions sur les marchés d'assurances.

10. Adhérez à un programme d'assurance

Dans beaucoup de cas, certaines associations et corporations ont négociées des conditions avantageuses pour leurs membres auprès d'un assureur ou d'un courtier. Les protections sont souvent plus étendues et les primes sont très compétitives. Plus il y a de membre à l'intérieur du programme, plus le poids du groupe aura de l'importance auprès de l'assureur lorsque viendra le temps de négocier (effet de levier).

Peu importe les méthodes retenues, le processus de gestion de risque vous permettra de réduire les impacts négatifs d'une perte tout en optimisant votre coût du risque. N'hésitez pas à contacter un professionnel pour vous aider dans ce processus.

Membres entrepreneurs en systèmes intérieurs

Acoustique de l'Estrie (2006) Inc.

Simon Dostie
165, rue Viger
Stoke, Québec J0B 3B0
Téléphone : 819 791-5223
Télécopieur : 819 791-5222
acoustiquedelestrie2006@videotron.ca

Acoustique J.F.P

9131-2207 Québec Inc.
Jean-François Perron
520, Grande Ligne
Saint-Alexis, Québec J0K 1T0
Téléphone : 450 831-2611
Télécopieur : 450 831-2011
jf@gypse.ca

A.R. Acoustique Inc.

Alain Racicot
926, rue des Marquises,
Beloeil, Québec J3G 6T9
Téléphone : 450 446-2408
Télécopieur : 450 446-7336
a.r.acoustique@videotron.ca

Capitale Acoustique Inc.

Patrick Demers
359, rue Jackson
Québec, Québec G1N 4C4
Téléphone : 418 683-2173
Télécopieur : 418 683-5959
patrick.demers@capitaleacoustique.com

CGS Construction Inc.

Yvan Simard
3205, boul. des Entreprises, b.106
Terrebonne, Québec J6X 4J9
Téléphone : 450 477-7302
Télécopieur : 450 477-7548
cgsconst@bellnet.ca

Cobex Construction Inc.

Joël Lebeux
4423, rue de Bordeaux,
Montréal, Québec H2H 1Z6
Téléphone : 514 653-7222
info@cobexconstruction.com

Constructions Baillargeon 6776558 Canada Inc.

Jimmy Baillargeon
788, avenue Du Palais,
St-Joseph de Beauce, Québec G0S 2V0
Téléphone : 418 580-2512
Télécopieur : 418 397-1951
jimmy@cbailargeon.com

Construction Benoit Gélinas inc.

Benoit Gélinas
6890, rue Lacroix, bur. # 2,
Montréal, Québec H4E 2V3
Téléphone : 514 267-0818
Télécopieur : 819 397-2232
Cellulaire : 514 809-8852
constructionbenoitgelinas@hotmail.com

Construction DSM 9164-5663 Québec Inc.

Dany Lachance
120, rue Jimmy,
Sainte-Sophie, Québec J5J 2Y3
Téléphone : 450 504-6172
Télécopieur : 450 504-6173
svachon@constructiondsm.ca

Constructions Duroy Inc.

Frédéric Dupont
358, St-Alphonse Sud
Thetford Mines, Québec G6G 3V8
Téléphone : 418-338-3434
Télécopieur : 1-866-285-8707
fredduroy@bellnet.ca

Construction J2Z Inc.

Nicolas Doucet
1410, rue Saint-André,
L'Assomption, Québec J5W 5M7
Téléphone : 450 713-1099
constructionj2z@hotmail.fr

Construction M.G.P. Inc.

Charles Fortin
97, route 108 Est,
St-Éphrem de Beauce, Québec G0M 1R0
Téléphone : 418 484-5740
Télécopieur : 418 484-2462
charlesfortin@constructionmgp.com

Construction Michel Gagnon Ltée

Luc Gagnon
2250, rue Léon-Harmel,
Québec, Québec G1N 4L2
Téléphone : 418 687-3824
Télécopieur : 418 687-9159
lucgagnon@mgconstruction.ca

Construction Michel Gagnon Ltée

Frédéric Gauthier
683, rue Giffard,
Longueuil, Québec J4G 1Y3
Téléphone : 450 651-5518
Télécopieur : 450 651-2144
fgauthier@mgconstruction.ca

Construction N.C.L. 2313-3606 Québec Inc.

Benito Jr Mariano
2251, rue Jean-Talon Est,
Montréal, Québec H2E 1V6
Téléphone : 514 325-0966
Télécopieur : 514 325-1222
info@constructionncl.ca

Construction S.O.F. Inc.

Robert Myall
1077, chemin du Golf,
L'Assomption, Québec J5W 1K4
Téléphone : 450 589-8219
Télécopieur : 450 589-9182
robert.myall@yahoo.ca

Constructions Vi-Max inc.

Vincent Bolduc
2727, 2e Avenue,
Saint-Georges, Québec, G5Z 1T8
Téléphone : 418 225-1293
Télécopieur : 418 222-6338
constructionsvimax@gmail.com

Daharpro Construction Inc.

Daniel Plante
593, rue Principale,
Saint-Etienne, Québec G6J 1H1
Téléphone : 418 836-3554
Télécopieur : 418 836-4230
daniel@daharpro.com

DC Acoustique 9127-6006 Québec Inc.

Alain Domon
62, rue Willowdale
Sherbrooke, Québec J1M 0B6
Téléphone : 819 578-1131
Télécopieur : 819 347-3098
dcacoustique@videotron.ca

Entreprises Placotech Inc.

Claude Poulin
314, 47ième Rue,
Beauceville, Québec G5X 2K4
Téléphone : 418 774-4180
Télécopieur : 418 774-4170
claud.poulin@sogetel.net

Experts Acoustique 2007 Inc.

Patrick Bernard
1002, rue Deschaillons,
Sherbrooke, Québec J1G 1X7
Téléphone : 819 562-8667
Télécopieur : 819 562-0060
pat@expertsacoustique.com

Membres entrepreneurs en systèmes intérieurs

Grondin Acoustique Inc.

Philippe Grondin
414, avenue Saint-Augustin,
Breakeyville, Québec G0S 1E1
Téléphone : 418 832-4722
Télécopieur : 418 832-1030

Groupe Surmesure

Pascal Plante
160, rue Cowie, suite 206,
Granby, Québec J2G 3V3
Téléphone : 514 424-3934
Télécopieur : 450 991-0689
pascal@groupeurmesure.ca

Gyptech Acoustique Inc.

Francis Roy
966, chemin Olivier, suite 100,
Saint-Nicolas, Québec G7A 2N1
Téléphone : 418 836-5038
Télécopieur : 418 836-7908
froy@gyptechacoustique.com

Isolation Air Plus Inc.

Guillaume Bouchard
560, rue Béchar, d,
Vanier, Québec G1M 2E9
Téléphone : 418 683-2999
Télécopieur : 418 683-6051
info@isolation-airplus.com

Les Constructions Plante et Fils 9209-3013 Québec Inc.

Christian Plante
437, rue Lansdowne,
Rosemère, Québec J7A 3G6
Téléphone : 514 809-7229
Télécopieur : 514 908-7430
info@planteetfils.com

Les Entreprises Éric Dostie Inc.

Éric Dostie
2871, rue King Est,
Fleurimont, Québec J1G 5J1
Téléphone : 819 564-8766
Télécopieur : 819 564-8821
ericdostie@videotron.ca

Marois et Fils

9043-4762 Québec Inc.

Mario Marois
1860, Marie- Victorin
Saint-Bruno, Québec J3V 6B9
Téléphone : 450 441-5653
Télécopieur : 450 461-3616
info@maroisetfils.com

S.R. Construction Inc.

Serge Plante
136, rue de la Matamec,
Lachenaie, Québec J6W 6H5
Téléphone : 450 964-2154
Télécopieur : 450 964-4881
s.r.construction@bell.net

Société Relyr Inc.

GINETTE C. BOUCHER
2240, avenue du Viaduc,
Charny, Québec G6X 2T6
Téléphone : 418 832-4116
Télécopieur : 418 832-7900
info@societerelyr.com

Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.

Hugo Bernard
5000, rue Bernard-Lefebvre,
Laval, Québec H7C 0A5
Téléphone : 450 665-1335
Télécopieur : 450 665-1669
hbernard@bernardmnj.com

Systèmes Intérieurs B. Lehoux inc.

Lucie Descôteaux
930, rue Foucault,
Saint-Charles-de-Drummond, Québec
J2C 1B1
Téléphone : 819 477-8401
sysintlehoux@cgcocable.ca

Systèmes Intérieurs Jocar Inc.

Jonathan Caron
425, Av. Du Collège
St-Benjamin, Québec G0M 1N0
Téléphone : 418 222-1455
Télécopieur : 418 594-5029
sijocarinc@hotmail.com

Systèmes Intérieurs Ultime inc.

Marc Grondin
105, rue Donat-Coriveau,
Beloeil, Québec, J3G 0C6
Téléphone : 514 444-5173
systemesinterieursultime@gmail.com

Membres applicateurs et tireurs de joints

Gestion Beaumer inc.

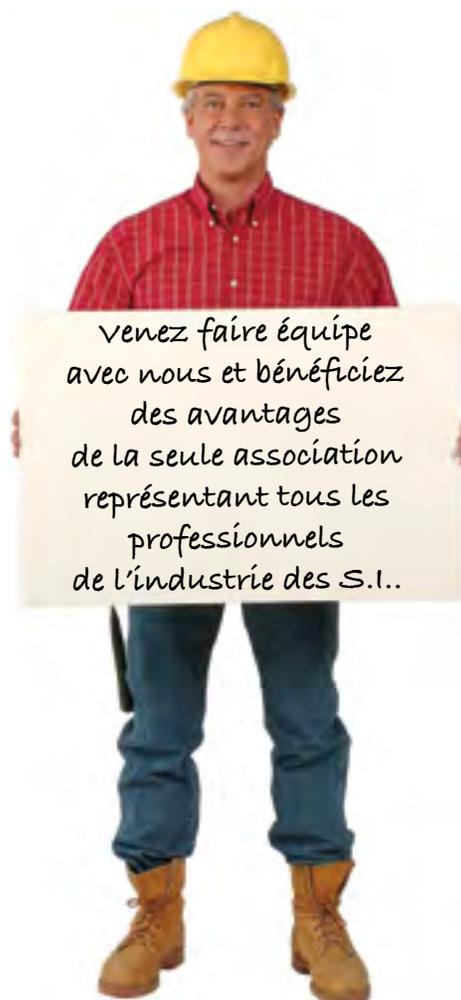
Louis Mercure
220, rue Prince,
Sainte-Sophie, Québec J5J 1A5
Téléphone : 450 439-1480
Télécopieur : 450 439-0476
gestionbeaumer@gmail.com

Systèmes intérieurs Grand Canyon Inc.

9128-5718 Québec Inc.
Richère Foisy
450, rue du Chardonnay,
Laval, Québec H7A 0C2
Téléphone : 450 936-3545
Télécopieur : 450 936-3546
grandcanyon@hotmail.ca



APESIQ



*venez faire équipe
avec nous et bénéficiez
des avantages
de la seule association
représentant tous les
professionnels
de l'industrie des S.I..*

Membres manufacturiers

Abrasifs J.J.S. Inc.

Luc Rivest
900, chemin Olivier,
Saint-Nicolas, Québec G7A 2N1
Téléphone : 800 463-1574
Cellulaire : 514 239-0617
Télécopieur : 418 836-9017
lucrivest@siajjs.com
Site internet : www.abrasifsjjs@siajjs.com

CertainTeed Gypsum Canada

Michel Huet
700, 1^{ère} Avenue, C.P. # 269,
Sainte-Catherine, Québec J5C 1C5
Téléphone : (cell.) : 514 898-1244
Télécopieur : 450 979-4610
michel.huet@saint-gobain.com

CertainTeed Gypsum Canada

Berchmans Vignola
42, rue Thomas-Chapais,
Québec, Québec G2B 3H6
Téléphone : 418 843-1337
Télécopieur : 418 655-4121
berchmans.vignola@saint-gobain.com

CGC

Yannick Devost
10200, boul. Parkway,
Anjou, Québec H1J 2K4
Téléphone : 514 356-3901
Télécopieur : 514 356-3971
ydevost@usg.com

Compagnie 3M Canada

Marc Simard
7290, rue Frédéric-Banting
Ville Saint-Laurent, Québec H4T 1Z2
Téléphone : 514 799-3833
simardmarc@hotmail.ca

Continental BP

Stéphane Gaumont,
8802, boulevard Industriel,
Chambly, Québec, J3L 4X3
Téléphone : 450 447-3206
Télécopieur : 450 447-5362
stephane.gaumont@continental-bp.com

Georgia-Pacific Canada LP

Angelo Campagna
2180, Meadowvale Blvd, suite 200
Mississauga, Ontario L5N 5S3
Téléphone : 1-800-361-0486
angelo.campagna@gapac.com

Henry Canada Inc.

René Rufiange
10, avenue Saint-Pierre,
Lachine, Québec H8R 1N7
Téléphone : 514 943-4182
Télécopieur : 514 364-7270
rrufiange@henry.com

Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée

Fabian Roberge
8792, Colette-Samson
Québec, Québec G2K 0E3
Téléphone : 418 951-8199
froberge@armstrong.com

Les Industries Mondiales Armstrong du Canada Ltée

Sylvain Brodeur , architecte MOAQ
1595, boul. Daniel-Johnson, #300,
Laval, Québec H7V 4C2
Téléphone : 877 443-2952
Cellulaire : 514 240-2797
Télécopieur : 450 653-9279
sbrodeur@armstrong.com

Les Produits Métalliques Bailey Ltée

Sergio Di Fruscia
525, Avenue Edward VII,
Dorval, Québec H9P 1E7
Téléphone : 514 735-3455
Télécopieur : 514 735-5052
sergio.difruscia@bmp-group.com

Owens Corning Canada LP

Éric McKenna
469, Terrasse Hogue,
Valleyfield, Québec J6S 0C4
Téléphone :
450 377-3531 • 800 419-0741
Télécopieur :
450 377-8695 • 800 419-0742
eric.mckenna@owenscorning.com

Owens Corning Canada LP

Jean-François Robert
7045, rue Ludger-Ruelland
Lévis, Québec G6Y 8T7
Téléphone : 1-800-311-1904
Télécopieur : 418 837-4132
jean-francois.robert@owenscorning.com

Rockfon LLC

Phil Karamoutsos
8024, Esquesing Line
Milton, Ontario L9T 6W3
Téléphone : 514 210-4644
phil.karamoutsos@rockfon.com

Roxul inc.

Sylvie Pinsonneault
8024, Esquesing Line
Milton, Ontario L9T 6W3
Téléphone : 1-877-635-7221
Télécopieur : 450 974-6869
sylvie.pinsonneault@roxul.com

Soprema

Daniel Houle
1688, Jean-Berchmans-Michaud,
Drummondville, Québec J2C 8E9
Téléphone : 800 361-1386
Télécopieur : 450 449-9102
dhoule@soprema.ca
Site internet : www.soprema.ca

Soprema

Jean-François Tremblay
1485, rue Provinciale,
Québec, Québec G1N 4A4
Téléphone : 418 681-8788
Télécopieur : 418 681-8806
jftremblay@soprema.ca

Sto Corp.

Martin Labrosse
CP 662
Prévost, Québec JOR 1T0
Téléphone : 514 649-7674
mlabrosse@stocorp.com
Site internet : www.stocorp.ca

Systèmes Adex inc.

Rafael Bao
7911, rue Marco-Polo,
Montréal, Québec H1E 1N8
Téléphone : 514 648-1213
Télécopieur : 514 648-9597
rafael.bao@adex.ca

Unifix inc.

Jean-Pierre Fontaine
Michel Paquette
35, rue Unifix,
Bromont, Québec J2L 1N5
Téléphone : 800 461-0955
450 534-0955
Télécopieur : 450 534-0953
jfontaine@nationalgypsum.com
michelpaq@nationalgypsum.com

Wallboard Trim & Tools

Nico Dupuis
100, Granton Drive, unit 2
Richmond Hill, Ontario L4B 1H7
Téléphone : 514 214-6171
nico@wallboardtrim.com

Membres Fournisseurs majeurs

Acousti-Plus Inc.

Denis Rondeau
5275, boulevard Hamel, suite 180,
Québec, Québec G2E 5M7
Téléphone : 418 871-4300
Télécopieur : 418 871-5201
denis.rondeau@acousti-plus.com

Groupe UP inc.

Audrey Lavoie
3745, rue Pascal-Gagnon,
Terrebonne, Québec J6X 4J3
Téléphone : 450 477-1122
Télécopieur : 450 477-6034
alavoie@upd.ca
Site internet : www.groupeup.ca

Distribution Ste Foy Ltée

Martin Blain
685, boulevard Newton,
Québec (Duberger), Qué. G1P 4C4
Téléphone : 418 871-8133
Télécopieur : 418 871-9505
mblain@dsfitee.com

Edouard Beaudesne (1985) inc.

Michel Courchesne
3211, boulevard de l'Industrie,
St-Mathieu-de-Beloeil, Qc J3G 4S5
Téléphone : 450 464-6856
Télécopieur : 450 467-8594
mcourchesne@groupebeaudesne.com
Site internet : www.groupebeaudesne.com

G. Proulx inc.

Normand Proulx
2800, boulevard Ford,
Châteauguay, Québec J6Z 4Z2
Téléphone : 450 691-7110
Télécopieur : 450 691-4471
normand@gproulxinc.com
Site internet : www.gproulxinc.com

Lefebvre & Benoit s.e.c.

Denis Fortier
4500, rue Bernard-Lefebvre,
Laval, Québec H7C 0A5
Téléphone : 514 381-7456
Télécopieur : 450 663-3629
dfortier@lefebvrebenoit.com
Site internet : www.lefebvrebenoit.com

Manugypse Inc.

Steve Rancourt
5385, rue Rideau,
Québec, Québec G2E 5V9
Téléphone : 418 871-8088
Télécopieur : 418 871-5666
contact@manugypse.com

Membres Fournisseurs affiliés

Arcopel Acoustique Ltée

Marc-André Cormier
11201, rue Mirabeau,
Anjou (Québec) H1J 2S2
Téléphone : 514 355-7720, poste 222
Sans frais : 1 888-ARCOPEL (272-6735)
Télécopieur : 514 355-1293
marcandre.cormier@arcopel.com
Site internet : www.arcopel.com

ColorPlan

Monsieur Andrei Iancu
370, rue Mc Arthur,
Montréal, Québec, H4T 1X8
Téléphone: 514 804-5724
andy@colorplan.ca

Dorson Ltée

Martin d'Orsonnens
8551, boulevard Parkway
Montréal, Québec H1J 1N1
Téléphone : 514 351-0160
Télécopieur : 514 351-4103
marty@dorson.ca
Site Internet : www.dorson.ca

Hilti (Canada) Corporation

Serge Dionne
1990, rue Jean-Talon Nord, No 142,
Sainte-Foy, Québec G1N 4K8
Téléphone : 418 681-4233
Télécopieur : 418 681-9214
serge.dionne@hilti.com
Site Internet : www.hilti.ca

Hilti (Canada) Corporation

Tony Nogaredes
3485, boulevard Industriel,
Laval, Québec H7L 4S3
Téléphone : 800 363-4458
Télécopieur : 800 363-4459
tony.nogaredes@hilti.com
Site Internet : www.hilti.ca

Location SMS

Patrice Desrochers
500, Montée de Liesse
St-Laurent, Québec H4T 1N8
Téléphone : 514 687-4426
Sans frais : 1 855 767-0001
Télécopieur : 514 687-4434
pdesrochers@smsrents.com

Location SMS

Réjean Roy
2899, boulevard Kepler,
Québec, Québec G1X 3V4
Téléphone : 418 654-2020
Télécopieur : 418 654-0726
rroy@smsrents.com

Midisu (9151-1709 Québec Inc.)

Diane Rancourt
83, Dextradeur,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc, J2W 1M4
Téléphone : 450 349-0225
Cellulaire : 514 267-0226
info@midisu.com
Site internet : www.midisu.com

Membres Services et professions

Beauvais Truchon et Associés

M^e Reynald Poulin
79, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 200,
C.P. 1000, succursale Haute-Ville,
Québec, Québec G1R 4T4
Téléphone : 418 692-4180
Télécopieur : 418 692-5321
rpoulin@avbt.com

Consultants Albru Inc.

Alain Brulotte
1810, rue De Lussac,
Laval, Québec H7M 6L5
Téléphone : 450 629-1076
abrulotte@equipeta.ca

Ekitas Avocats et Fiscalistes

M^e Pascal Thibodeau
2990, av. Pierre-Péladeau, bureau 410,
Laval, Québec H7T 3B3
Téléphone : 450 973-3883
Télécopieur : 450 973-9721
pthibodeau@ekitas.com
Site internet : www.ekitas.com

Jolicoeur Savard Assurance Inc.

Daniel Forget, vice-président
8694, rue Saint-Denis,
Montréal, Québec H2P 2H3
Téléphone : 514 384-1460
Télécopieur : 514 384-1524
dforget@jsassurance.ca
Site internet : www.jsassurance.ca

Marielle Rivest Consultante Inc.

Marielle Rivest, présidente
1350, Croissant Paul-Cézanne,
Repentigny, Québec J5Y 0A6
Téléphone : 514 239-8594
Télécopieur : 450 657-8214
mariellerivest@videotron.ca

Raymond Chabot Grant Thornton

Stéphane Labbé
140, Grande Allée Est, bureau 200,
Québec, Québec G1R 5P7
Téléphone : 418 647-3246
Télécopieur : 418 647-3217
labbe.stephane@rcgt.com



Ensemble bâtissons l'avenir

La solution à **OTTAWA, MONTRÉAL** et **QUÉBEC**,
pour tous vos besoins en système intérieur

GYPSE

ISOLANT

PORTES ET CADRES

TUILES ET SUSPENSION
CGC

OSSATURE MÉTALLIQUE

COMPOSÉ À JOINT

TRAPPES D'ACCÈS

OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

CONTREPLAQUÉ

BARDEAUX

URÉTHANE GICLÉ

LAINES SOUFFLÉES

PRODUITS COUPE-FEU

4 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

2800, boul. Ford
Châteauguay, Qc J6J 4Z2
t. (450) 691-7110 / f. (450) 691-1650

9550, boul. Ray-Lawson
Anjou, Qc H1J 1L3
t. (514) 356-6677 / f. (514) 356-0058
WWW.GPROULXINC.COM



1499, chemin Star Top
Gloucester, On K1B 3W5
t. (613) 749-3344
f. (613) 749-2364
WWW.GRATIENPROULX.COM



5275, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, Qc G2E 5M7
t. (418) 871-4300
f. (418) 871-5201
WWW.ACOUSTIPLUS.COM



ACOUSTI-PLUS

Certaines des activités de l'APESIQ en 2014 - 2015

LE CONGRÈS DE L'APESIQ 2015



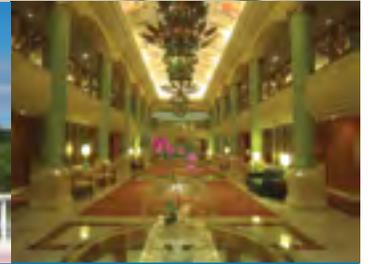
Iberostar Grand Hotel Paraiso,
Riviera Maya, Mexique

La semaine du Congrès 2015 a été très enrichissante pour les participants.

C'était la 2^e édition sous la gouverne de l'APESIQ de cet événement annuel très apprécié par nos membres. Plusieurs activités étaient au programme et tous en ont grandement profité.

Soyez des nôtres en 2016 !

Réservez tôt !



UN GRAND SUCCÈS : LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL ET LE VÉLO-TOUR 2014

Bienvenue

Merci à tous nos commanditaires !

1^{er} VÉLOTOUR de l'APESIQ 2014

2^e TOURNOI de GOLF de l'APESIQ 2014

| | | | |
|------------------------------|----------------------------------|---------------------|---------------------------|
| 3M | ACADIA | Armstrong | BAILEY |
| EDOUARD BEAUCHESNE | CGC | Certainfeed | |
| colanion | CONTINENTAL | DORSON | |
| EXTRAS | GP Georgia-Pacific Canada | GP | |
| LEFEBVRE & BENOIT | Rockfon | LINIFIX INC. | |
| ARCOPEL | COUPAL | LJP | Mirage |
| ROXUL | SOPREMA | STANLEY | BERNARDINI S&S |



1



2



3

Les 3 quatuors gagnants du Tournoi



Les participants du Vélo-Tour



Le succès de cette journée, c'est aussi la participation enthousiaste de l'ensemble de nos commanditaires !

Un grand merci à vous !

SOLUTIONS PLAFONDS



ARCOPEL

**à votre service
depuis 1986**

**LE SEUL DISTRIBUTEUR DE
PRODUITS ACOUSTIQUES
SPÉCIALISÉ À 100 % EN PLAFONDS
DANS L'EST DU CANADA**

11201, rue Mirabeau, Anjou (Québec) H1J 2S2
514-355-7720 • Sans frais : 1-888-272-6735

www.arcopel.com



Avec vous tout au long de votre projet



Notre famille de produits PermaBase

1 Panneau de béton PermaBase^{MD}

Le panneau traditionnel
qui est la référence dans
l'industrie.

2 Panneau de béton PermaBase PLUS^{MD}

Jusqu'à 25% plus léger par
rapport aux autres panneaux
de béton sur le marché.

3 Panneau de béton PermaBase UltraBacker^{MD}

Un panneau ayant une
excellente rigidité et un très
faible taux d'absorption d'eau,
pour usages spécialisés.

4 Panneau de béton PermaBase Flex^{MD}

À la fois très flexible et
résistant, idéal pour usages
où des surfaces courbes et
uniformes sont requises
comme par exemple: arcade,
colonne, cage d'escalier.

UNIFIX INC. 

FILIALE DE LA COMPAGNIE NATIONAL GYPSUM

unifixinc.com

HERCULE

42-60

CONCEPTION ROBUSTE, LÉGÈRE ET COMPACTE

Soulève et soutient

Facilite la pose de panneaux muraux sur la partie supérieure des montants d'un mur.

Installez seul, sans effort et sécuritairement.



GROUPE UP

DISTRIBUTION

Le Groupe UP a vu le jour en 1972. Il réunit quatre entreprises œuvrant globalement à la fabrication, la distribution et les services dans différents secteurs de la construction et des produits industriels, principalement dans le secteur des produits métalliques et de suspension de plafond.

Les entreprises regroupées sous le vocable **Groupe UP** sont ainsi en mesure d'offrir à sa clientèle une vaste gamme de produits et services à une seule enseigne. Elles répondent à des normes de qualité extrêmement élevées, comme en font foi les nombreuses certifications et homologations des entreprises membres du Groupe UP.

Distribué par **MIDISU** WWW.MIDISU.COM
450 349 0225

“Le Groupe UP prend le «LEED»”

- Proximité du manufacturier
- Suspension à plafond avec un total de 83, 9% de matières recyclées*
- La clientèle du Groupe UP peut compter sur le cumul de nombreuses années d'expérience en fabrication de pièces de métal profilées, sur une main-d'œuvre spécialisée et hautement qualifiée, sur une grande capacité de production et sur un réseau de distribution bien implanté.

* Données vérifiées par Vertima, spécialiste de la certification LEED.



Siège social

3745, rue Pascal-Gagnon, Terrebonne (Québec) J6X 4J3
Téléphone : 450 477-1122 / 1 866 311-1122 • Télécopieur : 450 477-6034
Courrier électronique : couellet@upd.ca

Autres activités de l'APESIQ en 2014 - 2015

VOYAGE DE PÊCHE 2015



Toute une prise !
Bravo !

Quelques braves ont défié les éléments lors du fructueux voyage de pêche annuel de l'APESIQ qui s'est tenu à la Pourvoirie MEKOOS dans les Hautes-Laurentides.



LA SOIRÉE POKER 2015

Un succès sur toute la ligne où la concentration était de mise et les rencontres très intéressantes !



En constante évolution
vers la diversification



SOPREMA, fier partenaire de l'APESIQ

■ PARE-AIR / PARE-VAPEUR

■ TOIT VERT

■ COMPLÉMENTS D'ÉTANCHÉITÉ

■ STATIONNEMENT

■ PONT

■ FONDATION

■ TOITURE

1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca





SYSTÈMES INTÉRIEURS
BERNARD & MNJ
ASSOCIÉS INC.

Ouverture prochaine d'un bureau à Ottawa

C'est confirmé ! Le rêve devient réalité. Les **Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.** ouvre un bureau à Ottawa. Après Montréal et Gatineau, les activités se dérouleront en territoire ontarien à Ottawa d'ici mars au plus tard. Dès lors, les opérations du bureau de Gatineau seront réparties entre Montréal et Ottawa.

La décision de développer ce nouveau marché représente un défi de taille d'autant plus que les Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés veut se tailler une place parmi les trois joueurs les plus importants d'Ottawa. «Nous voulons travailler avec les plus gros joueurs et lorsqu'une entreprise comme la nôtre est solidement implantée à Ottawa, il est plus facile d'être considérée par les entrepreneurs généraux», indique Daniel Courchesne, directeur général des Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.



Locaux plus vastes

Les futurs locaux auront une superficie de 5 500 pi² pour les bureaux et l'entrepôt. C'est en raison des activités économiques qui se portent mieux qu'au Québec, que l'entreprise anticipe un important volume d'affaires et que des contrats majeurs frisant le milliard de dollars devraient être octroyés dans les années à venir par le fédéral dans la région de la capitale nationale dans le secteur de la construction.

«De gros investissements du fédéral s'en viennent et notre présence à Ottawa va nous permettre de nous implanter solidement tout en atteignant un volume d'affaires intéressant grâce au soutien de notre bureau à Montréal. Il s'agit d'une belle opportunité qui s'offre à nous. Plus tard, nous verrons. Est-ce que cela va nous permettre de développer de plus grands territoires en Ontario ? C'est à voir. «Chose certaine pour le moment, nous continuerons de répondre aux besoins de l'Outaouais québécois et nous desservirons des villes aussi loin que Cornwall, Kingston et peut-être même en banlieue de Toronto», soutient Hugo Bernard, président des Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc.

Le plan d'affaires du bureau d'Ottawa prévoit 80 % des activités en Ontario et 20% du côté québécois. Si tout se déroule comme prévu et que la relation de confiance s'établit aussi bien qu'à Montréal, l'entreprise pourrait devenir le joueur numéro un de la capitale nationale. Le bureau est présentement constitué d'un représentant au développement des affaires, d'un estimateur sénior, d'un chargé de projet senior, d'une adjointe au chargé de projet, d'une secrétaire, d'un commis d'entrepôt et d'un livreur. Dans un avenir rapproché, nous regardons pour l'embauche d'un 2^e estimateur.

«Ce qui est important de dire, c'est que la section administrative des opérations demeure à Montréal. La facturation, la gestion des ressources humaines, la préparation des chèques de paie et les décisions importantes vont continuer de relever du siège social», précise Daniel Courchesne.

Accréditation

Les règles du jeu pour soumissionner sur des travaux de construction relevant de la juridiction fédérale ne sont pas les mêmes que celles au Québec. Pour se qualifier, les Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc. a dû démontrer ses compétences, son expertise, la nature de ses travaux réalisés au cours des cinq dernières années et son

chiffre d'affaires au cours de cette période.

«Nous avons cité en exemple le Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callières, le Musée des beaux-arts de Montréal, l'hôpital général juif de Montréal et notre présence active au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) dans le cadre de plusieurs phases qui ont débouché sur un contrat majeur. Au fond, ce que le fédéral veut vérifier auprès d'une entreprise comme la nôtre, c'est notre capacité technique,

Ouverture prochaine d'un bureau à Ottawa

financière et administrative, nos connaissances et nos compétences pour mener à terme des projets d'envergure», affirme Hugo Bernard.

Parcours exceptionnel

L'entreprise a 38 ans d'existence et a réalisé des milliers de projets à ce jour aussi bien dans les secteurs industriel, institutionnel, commercial et résidentiel. Au siège social, quelque 35 employés assurent le bon déroulement des opérations. Sur les chantiers, ce nombre peut varier de 350 à 400 selon l'ampleur des projets.

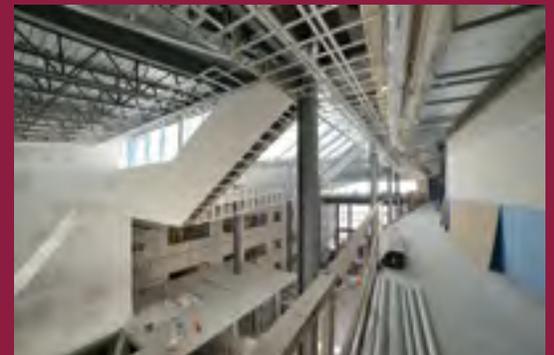
À l'heure actuelle, les Systèmes intérieurs Bernard MNJ & Associés Inc. complète 23 projets simultanément. Dans le résidentiel, pas moins de 150 projets sont réalisés chaque année. Des projets qui peuvent être accomplis dans une tour d'habitation, un développement domiciliaire ou n'importe quel autre type de construction.

Depuis les trois dernières années, l'entreprise enregistre un chiffre d'affaires annuel de ± 50 M\$, mais tout porte à croire que ce résultat devrait être dépassé en septembre prochain. Il est certain que nous allons accroître nos revenus et surpasser le cap du 52 M\$. C'est un pas dans la bonne direction pour assurer la croissance de l'entreprise», conclut Daniel Courchesne.

QUELQUES RÉALISATIONS DE L'ENTREPRISE



Institut des Sports



Hôpital Juif de Montréal



Boisé Notre-Dame

AirRenew®

Panneaux de gypse

La gamme de produits AirRenew ne s'est pas seulement agrandie, elle offre également des produits beaucoup plus résistants.



AirRenew

Réduit de manière permanente le formaldéhyde et d'autres aldéhydes.



AirRenew
Résistance Extrême

Offre une durabilité accrue aux zones sujettes aux chocs.



AirRenew
Impact Extrême

Offre le plus haut niveau de résistance aux impacts.

À présent, les produits AirRenew font bien plus que nettoyer l'air en éliminant les COV. Notre gamme élargie avec ses produits plus résistants comprend les panneaux **AirRenew Résistance Extrême** et **AirRenew Impact Extrême** offrant une protection supplémentaire.

- Offrent une résistance accrue aux chocs, aux pénétrations, à l'usure et aux autres dommages.
- Seuls les produits de la gamme AirRenew peuvent nettoyer l'air en supprimant de manière permanente les COV qui circulent à l'intérieur.
- Ils comprennent la technologie M2Tech® qui offre une résistance accrue contre l'humidité et la moisissure.

Les produits AirRenew sont idéals pour les zones achalandées et sujettes aux chocs et aux impacts, ainsi que n'importe quel endroit où des gens doivent... respirer.



Balayez ce code QR pour visionner la vidéo AirRenew



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.airrenew.com

800-233-8990 • www.AirRenew.com

TOITURE • PAREMENT • MENLISERIE PRÉFABRIQUÉE • TERRASSES • RAMPES • CLÔTURES • FONDATIONS
GYPSE • PLAFONDS • ISOLATION • TUNNELS

CertainTeed
SAINT-GOBAIN



Vignôme

Des importations
de grande sélection...
personnalisées

*La passion du vin,
le plaisir de partager!*

Vignôme est une agence spécialisée dans l'importation privée de vins. La passion du vin et le plaisir de partager nos découvertes caractérisent parfaitement notre entreprise. Notre mission : faire découvrir des vins méconnus offerts en importation privée provenant de partout à travers le monde.

Nos services vont de l'achat de vins d'importation privée à la dégustation de vins. Restaurateurs, consommateurs ou gestionnaires d'entreprises, nous sommes en mesure d'offrir des produits uniques et de très grande qualité, proposant le meilleur rapport qualité-prix, et de vous conseiller les vins s'accordant parfaitement à vos goûts et vos besoins.

Chez Vignôme, le vin est source de plaisir, de retrouvailles et de rencontres. Il permet la découverte de saveurs subtiles, façonnées par la passion et l'amour du viticulteur pour son art. Les produits que nous présentons permettent aux connaisseurs, tout comme aux amateurs de vin, de partir à la découverte d'arômes provenant du monde entier et de goûter le fruit du travail d'artisans aussi passionnés que nous.

Notre sélection de vins d'importation privée est à notre image... rigoureuse, conviviale, riche des saveurs du monde et de la passion qui nous anime, celle de partager notre amour du vin.

Vignome inc., 3195, boulevard de La Pinière, suite 103, Terrebonne, Québec J6X 4P7 Téléphone : 450 824-3575 Courriel : info@vignome.ca



Restaurant LE 20

1600, boul. Le Corbusier, Laval, Québec H7S 1Y9
Téléphone : 450 934-9320

Heures d'ouverture
Mardi au Vendredi - 11h am à 1h am
Samedi - 17h à 1h am

Courriel : info@restaurantle20.com

• SURVEILLEZ NOS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX •

WWW.RESTAURANTLE20.COM



Table d'hôte du midi du mardi au vendredi de 11h à 15h à partir de 11\$

4 à 7 du mardi au vendredi à partir de 5\$

Les mardis Soirée des Dames 50% sur la nourriture pour Elles (sur menu exceptionnel)

Les mercredis Jazz ! Huîtres et Champagnes



Retards de paiement dans la construction : des impacts qui dépassent 1 milliard \$

Les entreprises du secteur de la construction subissent chaque année des retards de paiement pour un montant de plus de 7,2 milliards \$, soit environ 15 % de l'ensemble des dépenses annuelles en construction au Québec. Cette situation s'est aggravée depuis plusieurs années et devient de plus en plus critique.

Ce manque à gagner cause des impacts négatifs de plus d'un milliard de dollars aux entreprises, en majorité des PME. Surtout, cela nuit à la compétitivité de l'ensemble du secteur de la construction, conclut une étude de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) menée pour le compte de la Coalition contre les retards de paiement dans la construction (la Coalition).

« Plus du trois quarts des entreprises du secteur a refusé de soumissionner sur au moins un contrat en 2013 en raison des risques de retards de paiement », déplore Marc Bilodeau, porte-parole de la Coalition. « Toutes les études démontrent qu'une diminution de la concurrence et du nombre de soumissionnaires crée des pressions à la hausse sur les montants des soumissions. »

Selon la Coalition, chaque retard de paiement ajoute une pression sur les liquidités des entreprises du secteur. En effet, les dépenses courantes comme le paiement des fournisseurs, des salaires et des différentes taxes et cotisations doivent être honorées rapidement. À l'heure actuelle, les délais de paiement dans l'industrie sont de 80 jours en moyenne et la tendance est à la hausse depuis plusieurs années. Au Canada, « l'écart entre le délai moyen [de paiement] du secteur de la construction et celui du total des branches d'activités non financières a presque doublé au cours de la dernière décennie », révèle l'étude d'impacts économiques.

Dans l'ensemble, l'étude de RCGT indique que chaque année, les retards de paiement privent les entreprises de la construction de :



- 709 millions \$ en perte de rendement annuel potentiel sur les capitaux immobilisés dans les comptes clients;
- 137 millions \$ en coûts de financement de toute sorte, tels les frais d'intérêt découlant des comptes à recevoir au-delà de 30 jours;
- 132 millions \$ en perte de productivité des entreprises liées au recouvrement des paiements tardifs.

Aussi, les coûts supplémentaires intégrés dans le prix des soumissions s'élèvent à près de 25 millions \$ par année, selon cette étude.

La Coalition propose plusieurs mesures qui réduiraient les délais de paiement, lesquelles s'appliqueraient aux contrats de plus de 25 000\$ dans les secteurs autres que résidentiel. Elle propose de fixer des règles claires pour tous les acteurs. Par exemple, une chronologie précise et orchestrée des demandes de paiements mensuels et des retenues pourrait être adoptée pour chaque niveau de demandeurs. De plus, il serait pertinent de prévoir des délais stricts d'approbation des demandes et du versement des paiements.

Toujours selon l'étude de RCGT, les mesures proposées par la Coalition pourraient avoir un impact positif de plus de 448 M\$. « S'attaquer à la problématique et adopter des mesures claires est devenu une question de survie pour de nombreuses entreprises et leurs travailleurs. Plusieurs pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni ont déjà encadré les paiements dans le secteur de la construction en adoptant des lois. Celles-ci ont donné des résultats positifs. Le Québec peut en bénéficier tout autant », a rappelé M. Bilodeau.

L'industrie en chiffres

Nombre de salariés par groupe d'âge

| | Moins de 25 ans | 25 à 34 ans | 35 à 44 ans | 45 à 54 ans | 55 à 64 ans | 65 ans et plus | Total des salariés | Âge moyen |
|-----------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|--------------------|-----------|
| Plâtriers | 484 | 841 | 624 | 804 | 322 | 56 | 3131 | 38,9 ans |
| Poseurs de S.I. | 470 | 948 | 524 | 500 | 214 | 19 | 2 675 | 36,2 ans |

Nombre de salariés par région



Compagnie canadienne familiale, les Produits métalliques Bailey Limitée, est le plus grand manufacturier de moules métalliques, de montants en acier et de garnitures pour cloisons sèches et un des principaux fournisseurs d'accessoires.

Avec notre équipement à la fine pointe de la technologie et le savoir-faire de nos opérateurs et techniciens, nous sommes en mesure de fournir à notre clientèle une gamme complète de produits métalliques des plus novateurs.

En effet, Bailey offre un large éventail de produits incluant les montants d'acier et les moules métalliques à coller à surface de papier ou de vinyle, les baguettes d'angle et «boiseries» métalliques pour cloisons sèches de même que les systèmes d'ossature pour plafonds suspendus et les accessoires de fixation et éléments connexes.



Système de plancher composite ComSlab®



Système d'armature métallique intérieur et extérieur



Montants d'acier muraux structurels



Baguettes d'angle, boiseries métalliques et profilés



Moules en vinyle pour cloisons sèches



Moules à surface de papier Platinum™

LES PRODUITS MÉTALLIQUES BAILEY LIMITÉE

MONTREAL

Tél. : (514) 735 3455
(800) 263 5455
Télééc. : (514) 735 5052

TORONTO

Tél. : (905) 738-9267
(800) 668 2154
Télééc. : (905) 738 5712

CALGARY

Tél. : (403) 248 5556
(800) 665 2013
Télééc. : (403) 248 0268

EDMONTON

Tél. : (780) 462 5757
(800) 563 1751
Télééc. : (780) 450-3378

VANCOUVER

Tél. : (604) 590 5100
(800) 818 2666
Télééc. : (604) 597 5371

sales@bmp-group.com • www.bmp-group.com

Une expertise en SST sur laquelle vous pouvez compter

Notre guichet unique de services en mutuelle de prévention, pour la PME comme pour la grande entreprise, vous aidera à :

- Réduire vos cotisations d'au moins 35 % à 40 %;
- Réduire la fréquence et la gravité des accidents;
- Simplifier la gestion de vos réclamations.

Pratiques et performantes, nos solutions permettront à votre organisation d'atteindre ses objectifs en SST afin de réaliser son plein potentiel.

Communiquez avec nous!

Stéphane Labbé, CRIA
Associé
418 647-3246
1 888 647-3218

Plus de 100 bureaux au Québec • rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

LE GROUPE BEAUCHESNE

DE L'ACIER... TOUJOURS PLUS D'ACIER!



**Pour tous vos besoins
en produits d'acier :**

Épaisseur : jusqu'à 12ga

Largeur : jusqu'à 14 pouces

Longueur : sur demande

LE

**distributeur
de matériaux
spécialisés
en systèmes**

intérieurs !

Edouard Beauchesne (1985) Inc.

St-Mathieu de Beloeil, Qc
450 464-6856

St-Hubert, Qc
450 466-1637

St-Vincent-de-Paul, Laval, Qc
450 464-1434

Distribution Ste-Foy Ltée

Québec, Qc
418 871-8133

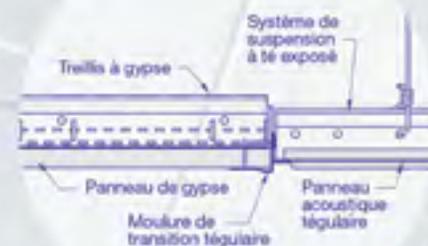
Matériaux DL Inc.

Gatineau, Qc
819 770-9974

DL Building Materials Inc.

Kingston, On
613 389-4555

WWW.GROUPEBEAUCHESNE.COM



MOULURES DE TRANSITION

Les moulures pour transition entre panneaux acoustiques et de gypse Armstrong s'installent 2 fois plus rapidement pour vous permettre d'économiser temps, matériel et main-d'œuvre

- 35% moins de cadrage par rapport aux méthodes classiques de transition – oubliez les baisses de goujon
- Éliminez le retour du panneau vertical de gypse, les baguettes de coin, la bande verticale et le sablage
- La bande de semelle pour le gypse est nervurée et fendue pour une finition rapide
- La semelle acoustique intégrée élimine le besoin d'un angle pour mur acoustique séparé
- Disponible en huit profilés pour encastré, tégulaire, à ombre et pour transition verticale
- Visitez le armstrong.com/transitionmoldings et complétez chaque projet rapidement, facilement et efficacement

Inspirés d'espaces remarquablesSM

ArmstrongSM

SYSTÈMES DE PLAFOND

BÂTIR AVEC CONSCIENCE

sto EST UN LEADER TECHNOLOGIQUE MONDIAL DANS LE DESIGN DURABLE DES ESPACES HABITABLES AJUSTÉ AUX BESOINS DES GENS.

stocorp.ca





Panneau d'intérieur DensArmor Plus™



Panneau d'intérieur résistant aux impacts DensArmor Plus™



Panneau d'intérieur résistant aux abus DensArmor Plus™

© 2011 Georgia-Pacific Gypsum LLC. Tous droits réservés. Les logos DensArmor Plus et le Georgia-Pacific logo sont des marques déposées possédées ou autorisées à Georgia-Pacific Gypsum LLC.



Épargnez des semaines sur votre cédule de travail Avec les Panneaux d'intérieur DensArmor Plus™

Parce que les panneaux DensArmor Plus™ sont conçus pour résister à la moisissure et ne décolleront pas comme les cloisons sèches avec du papier lorsqu'ils sont exposés à l'humidité ambiante pendant un cycle de construction normal. Le DensArmor Plus™ peut être installé avant que les portes, les fenêtres ou encore les toitures soient installées sur des projets commerciaux ou résidentiels. Les gestionnaires de construction ont plus de flexibilité pour planifier les équipes de travail ou de livraison de chantier, et moins de préoccupations au sujet du mauvais temps et cela permet de sauver des jours ou des semaines de temps sur la cédule de construction.

Soutenu par une garantie limitée contre la délamination et la détérioration jusqu'à 12 mois d'exposition à des conditions météorologiques normales, les entrepreneurs utilisant les panneaux DensArmor Plus™ ont la confiance nécessaire pour procéder à des travaux d'installation « à découvrir » sur leurs chantiers.

Pour en connaître plus sur la façon d'accélérer votre chantier de construction, visitez le site : www.DensArmorPlus.com



PROFITEZ DE NOS RABAIS IMBATTABLES POUR LE REMPLACEMENT DE VOTRE FLOTTE COMMERCIALE.

Un seul endroit pour louer à long terme ou acheter n'importe quel véhicule sur le marché : **Location d'Auto Lacolle** à Laval.

Grâce à nos ententes et rabais de flottes avec les grands manufacturiers automobiles, votre entreprise ainsi que vos employés peuvent maintenant épargner de façon significative sur le coût de votre flotte de véhicules, et nous nous occupons de tout.

Fort de nos 40 ans d'expérience, **Location d'auto Lacolle** vous offre un service clé en main, incluant l'analyse de vos besoins - la recherche de véhicules - la négociation - le contrat - l'assurance - l'immatriculation et la livraison, que ce soit pour l'achat ou la location à long terme de votre automobile, camion ou flotte commerciale, neuf ou d'occasion.



3004, MONTÉE SAINT-AUBIN, LAVAL, QUÉBEC H7L 3N8

www.locationlacolle.ca - 450 688-1012



**CertainTeed Ceilings est un chef de file
dans l'effort qu'il met à fournir des solutions
qui favorisent la transparence et la conception durable.**

decoustics® Ecophon® Gyptone® PERFORMA®

Informez-vous au sujet de nos produits auprès de l'équipe de vente du Québec

Directrice des ventes pour l'Est du Canada : **Mylène Deneault** 514 241-1155
Représentant techniques architectural : **Jean Marc Paquet** 514 501-9044
Représentante aux ventes : **Danielle Gouture** 514 804-5588

www.certainteeted.com/ceilings

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

Plafonds



Ecophon®

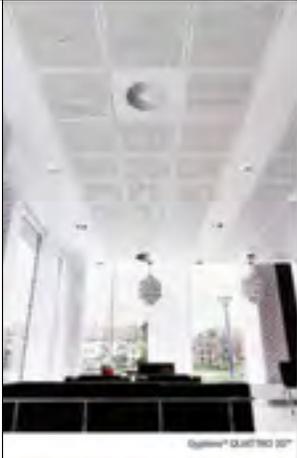
Obtenez d'étonnants plafonds parfaitement acoustiques grâce à Ecophon^{MD}.

Les plafonds Ecophon^{MD} sont offerts dans un nombre illimité de configurations et de formes tout en offrant un rendement et une fonctionnalité acoustiques supérieurs. Supportant un nettoyage et une désinfection des plus rigoureux, ils permettent une hygiène exceptionnelle dans les salles d'opération, les salles de réveil et les laboratoires. De plus, notre technologie 3RDMC exclusive combine un contenu en verre recyclé élevé et un agent liant à base de plante renouvelable, ce qui remplace complètement les agents liants à base de pétrole traditionnels.

- Rendement acoustique exceptionnel
- Large gamme de motifs et de formes
- Options mur-à-mur et de plafond non continu.

Quatre marques distinctes pour une conception Environmental Acoustics^{MC} efficace pour tous les environnements.

Decoustics^{MD} • Claro^{MD} • Ceilencio^{MD} • Ecophon^{MD} • Solo^{MC}



Gyptone®

Panneaux en gypse perforé permettant des conceptions de plafond à mur monolithiques

Les plafonds suspendus et les murs acoustiques Gyptone^{MD} sont offerts dans une large gamme de motifs, de dimensions et de solutions. Un effet visuel contemporain sans raccord ou joint visible qui permet une excellente acoustique dans les salles d'attente et les cafétérias.

- Large gamme de motifs, de formats et de solutions
- Surface lisse et peinturable simplifiant l'installation et l'entretien
- Gypse et papier recyclables et réutilisables
- Des DEIPS qui couvrent l'ensemble des produits Gyptone^{MD} sont disponibles



PERFORMA®

Grâce à une gamme complète de produits faciles à installer, Performa^{MD} offre la meilleure valeur en matière de rendement de sa classe.

Les plafonds Performa^{MD} répondent aux besoins de votre environnement grâce à un ensemble de solutions de conception étonnamment attrayantes et acoustiques.

Les nombreuses dimensions et textures et les détails de bordure ou profils peuvent répondre à une grande variété d'exigences en matière de rendement et d'esthétique. En plus des DEP certifiées par des tiers, beaucoup de nos produits Performa^{MD} sont testés et certifiés par des tiers en ce qui a trait à leur teneur en matière recyclée et COV. Les COV sont certifiés comme étant conformes aux dispositions sur les COV par les laboratoires Berkeley et satisfont aux protocoles rigoureux de la Californie en ce qui a trait au formaldéhyde.

- Dimensions, textures, détails de bordure et profils faciles à installer



decoustics®

Decoustics^{MD} permet de donner vie à votre conception de plafond exceptionnelle.

Des formes personnalisées exceptionnelles font de la vision la plus élaborée une possibilité grâce à Decoustics^{MD}. Ces plafonds conçus avec précision offrent une apparence véritablement unique; ils sont idéaux pour créer des salles d'attente qui se distinguent et d'autres espaces élégants. Ils satisfont aux normes de qualité les plus élevées et permettent de surpasser vos attentes en matière d'apparence. La seule limite est votre imagination.

- Vastes options de personnalisation permettant des conceptions véritablement uniques
- Grande gamme d'options en bois
- Acoustique et rendement inégalés

Tous ces produits sont accompagnés d'un système de suspension polyvalent vous offrant un rendement, une esthétique et une flexibilité de conception optimisés convenant à de nombreuses applications.

Des joints sans ennuis ? Oui c'est possible !

Par : Philippe Adam, Représentant Technique, Produits de finition Certainteed

Depuis plusieurs années que je côtoie les tireurs de joints et plâtriers à la grandeur du Québec et de l'Ontario et ils partagent avec moi la passion qu'ils ont de leur beau métier ainsi que les divers problèmes et situations qu'ils observent sur les chantiers. Je profite de cette tribune pour les saluer et aussi tenter de vous aider à comprendre certains aspects techniques et surtout qu'elles sont les solutions pour des joints sans ennuis !!

La Main d'oeuvre

Nous avons la chance, au Québec, d'avoir de la main- d'oeuvre de qualité et plusieurs écoles offrent le programme de plâtrier et ce sont souvent d'anciens « Tireurs de joints/Plâtriers » qui donnent la formation. Sans compter les connaissances qui se transmettent de père en fils (filles) dans plusieurs familles de la province. Des hommes et femmes passionnés de ce métier nous en avons beaucoup au Québec. Que ce soit avec les truelles ou avec les outils comme les Bazookas, les boîtes et les seringues, nous pouvons nous vanter d'être une terre fertile pour les artisans de ce métier. D'ailleurs leur savoir-faire est tellement en demande, que plusieurs ont été travailler à l'extérieur de la province ! Ontario, Alberta, États-Unis et même dans les Antilles et au Moyen-Orient. Je suis toujours impressionné d'entendre les récits de ces gens qui voyagent à cause de leur compétence dans ce métier. Certains diront que les tireurs de joints sont « chialeux », mais après tout c'est le seul métier qui demande à ce que le travail qu'ils font ne paraisse pas lorsque la job est terminée. Avouez, c'est un peu ingrat et souvent ce sont eux qui doivent corriger ce que les autres n'ont pas bien fait dès le début !!

Les Conditions de chantier

Combien de fois ai-je entendu des entrepreneurs en systèmes intérieurs me dire que s'ils pouvaient ne pas avoir à faire les joints, ils feraient de l'argent ! Lorsque je suis appelé à intervenir sur les chantiers pour différentes raisons, je me rends compte que la majorité des gérants de chantier et des tireurs de joints admettent qu'ils travaillent dans des conditions qui sont loin d'être idéales ! Mais, la pression des délais à respecter les forcent souvent à pousser à l'extrême la capacité des produits à bien performer, résultant ainsi à des joints qui gonflent, craquent, retirent etc....et une facture salée afin de réparer le tout ! Au Québec, les conditions sont extrêmes, tant l'hiver avec des froids glaciaux que l'été avec des canicules et sans compter les chantiers sans chauffage adéquat ou bien, des « cochons au gaz » qui créent de l'humidité excessive ainsi que des toiles de polythène dans les fenêtres qui font de véritables saunas dans certaines pièces ! Saviez-vous que la moyenne annuelle d'humidité relative au Québec à 6h00 du matin est de 78% (données prises sur climat-Québec.qc.ca) et saviez-vous qu'à 16°C et 80% d'humidité relative, un joint de 1/16" d'épaisseur sous le ruban de papier prend 2 jours à sécher complètement (réf ; GA-236 Gypsum Association) et que si vous appliquez trois couches de ciment à joint sans que chaque couche soit complètement sèche vous êtes presque certain d'avoir des problèmes tôt ou tard !



Les Produits

Les produits que nous fabriquons sont sujets à des contrôles de qualité rigoureux et les tests utilisés laissent peu de place à l'erreur. Lorsque les produits quittent nos usines, ils ont été testés à plus d'une reprise. L'ajout de grande quantité d'eau dans un ciment pré-mélangé peu réduire grandement ses performances et causé un retrait excessif lors du séchage. Le savon à vaisselle augmente la glisse mais n'est pas non plus idéal pour l'adhésion. Le mélange

de ciment à prise chimique avec les ciments pré-mélangés n'est pas non plus l'idéal et peut entraîner des problèmes à plus ou moins long terme. Le plâtre de Paris mélangé au composé à prise lente, bien qu'il accélère la prise, affaiblit votre composé. Nos chimistes se déplacent souvent avec moi sur les chantiers afin de connaître vos besoins et ils travaillent constamment à développer des produits performants qui rencontrent et surpassent vos exigences. Nous avons même un ciment léger qu'ils ont développé seulement pour « taper » et ainsi vous êtes certains de la solidité de votre joint.

Les Solutions

Depuis bientôt un an, j'offre aux entrepreneurs qui utilisent nos produits de finition, de les aider à comprendre l'impact des conditions de chantiers sur leur travail mais surtout de mettre en place avec notre support technique des mesures de lectures et d'analyse avec des instruments de mesure de haute technologie, afin de proposer, dès le début d'un chantier, des solutions pour éviter les problèmes dans le futur, résultant ainsi, en de grandes économies en frais de réparation. Souvent, des ventilateurs et des déshumidificateurs combinés avec un peu de chauffage et le tour est joué ! Il devient assez difficile pour un entrepreneur général de vous tenir responsable si nous lui démontrons avec des chartes imprimées que les conditions de chantiers ne rencontrent pas les normes requises par tous les manufacturiers de gypse et de produits de finition. La plupart d'entre eux seront enjoués de savoir que vous êtes intéressés à livrer un travail de qualité et pour longtemps. Après tout personne ne veut avoir à retourner sur un contrat pour des réparations !

CertainTeed Gypse, www.certainteed.com

Montréal, Canada. Cell. : 438-993-3677

CertainTeed
SAINT-GOBAIN

Voici un outil à la hauteur de vos attentes !



HERCULE
42-60

CONCEPTION
ROBUSTE,
LÉGÈRE ET
COMPACTE

Fidèle à ses convictions, Midisu s'efforce continuellement à vous offrir des solutions afin de moderniser les techniques de travail dans le domaine de la construction. Nous sommes très fiers de vous offrir des outils et des matériaux de qualité.

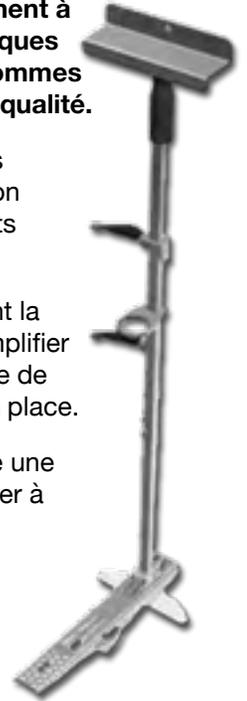
Nous répondons encore une fois à vos exigences en vous dévoilant notre nouvel outil conçu pour faciliter l'installation de panneaux muraux sur la partie supérieure des montants d'un mur.

Un ingénieux levier doté d'un système de blocage soutient la feuille de placoplâtre bien accotée au plafond pour en simplifier l'installation. Ainsi, l'utilisateur peut aisément fixer la feuille de placoplâtre au mur sans se préoccuper de la maintenir en place.

Tel que son nom l'indique, le Hercule 42-60 peut atteindre une hauteur variant entre 42 et 60 pouces du sol pour s'adapter à vos besoins.

Le Hercule 42-60 allie robustesse, ingéniosité, sécurité et simplicité d'utilisation dans un seul but :

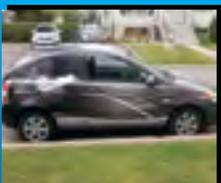
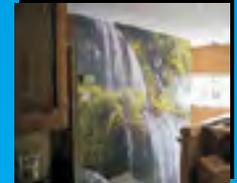
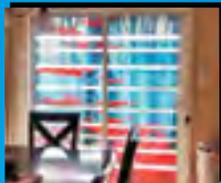
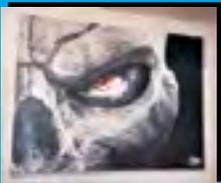
Vous faciliter le travail !



Distribué par **MIDISU** www.midisu.com
450 349 0225



*Wrap et lettrage de véhicule
Conception, fabrication, installation
d'enseignes lumineuses et 3D
Affichage extérieur et intérieur
en tous genres et formats
Impression numérique grand format
Faux-cadres, murale, habillage de vitrine etc...
POUR TOUS VOS BESOINS EN AFFICHAGE.*



www.splashgraphique.com

438 325-0513

LA FINITION NIVEAU 5 LA PLUS RAPIDE DE L'INDUSTRIE

Le premier en son genre en Amérique du Nord, le système Rapid Deco® Niveau 5 de Continental Building Products se compose de la cloison sèche enduite **BISON BOARD** et d'un composé à joints complémentaire.

Grâce au revêtement appliqué en usine, Rapid Deco exige les mêmes étapes qu'une finition de niveau 4, mais il produit les résultats d'une finition de niveau 5 et permet de réaliser des économies en temps, en main-d'oeuvre et en argent.

**RAPID DECO
CLOISON SÈCHE**



&

**RAPID DECO
COMPOSÉ
À JOINTS**



CONTINENTAL[™]
BUILDING PRODUCTS

Découvrez plus sur
Rapid Deco à
www.continentalbp.com/fr
ou scannez ce code QR.



Bienvenue
dans la cour des

GRANDS



POUR TOUS VOS BESOINS EN **SYSTÈME INTÉRIEUR**

LEFEBVRE
& BENOIT
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

lefebvrebenoit.com
514.381.7456



MAINTENANT CHEZ

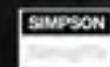


ANCRAGES • OUTILS • FIXATIONS

Montréal - Sherbrooke - Gatineau - Brossard - Mirabel

www.dorson.ca - info@dorson.ca

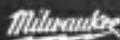
514-351-0160



3M

GRABBER

DEWALT



Powers FASTENERS



Makita

UCAN

clicEstime

LE MEILLEUR LOGICIEL D'ESTIMATION
POUR LES SYSTÈMES INTÉRIEURS

À PARTIR DE
\$1,095 / Année

qc.clicEstime.com

- ✓ **Intégration avec PlanSwift**
Éliminez les erreurs et sauvez du temps: aucune entrée de données manuelle, même pour les relevés!
- ✓ **Adapté à VOS méthodes d'estimation**
Conçu en étroite collaboration avec des estimateurs expérimentés en systèmes intérieurs et utilisé sur des centaines de projets déjà!
- ✓ **Banque de données de départ disponible**
Produits de murs & plafonds, main d'oeuvre & assemblages. Entrez vos prix et vous êtes prêts à soumissionner!

Le meilleur de Gextim et Timberline,
avec une facilité et rapidité incomparable!

Des Clients Satisfaits:



colorPlan.ca

planswift
Plan and Budget Estimating Software

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE DÉMO!

1-800-991-4662

SMS au 514-804-5724
info@colorplan.ca



- ✓ **PLUS DE PRÉCISION - MOINS D'ERREURS COÛTEUSES**
- ✓ **SAUVEZ DU TEMPS - SOUMISSIONNEZ PLUS DE JOBS**
- ✓ **ÉPARGNEZ DES MILLIER DE DOLLARS - ÉLIMINEZ VOS COÛTS D'IMPRESSION**



Tape Tech
Outils
automatique



Trim-Tex
les coins Mudset



Circle Brand
Outils pour le
gypse



Abrasifs



Agrafes

**La source dans l'industrie pour l'outillages et accessoires
et les moulures Trim-Tex**

Téléphone: 800-590-5799 • Télécopieur : 800-833-5487
www.wallboardtrim.com

Évaluation du chantier : Les Conditions environnementales

Par Gilles Leblanc, directeur de la Qualité, Canada CGC inc.

Les conditions idéales pour l'installation, la finition et la décoration des systèmes de panneau de gypse sont celles qui se rapprochent le plus des conditions environnementales applicables à l'utilisation prévue. Le degré de température, d'humidité, de ventilation et d'humidité libre doivent être continuellement maintenus avant l'entreposage, pendant l'installation et une fois la finition et la décoration terminées. Les changements brusques de température, de ventilation ou d'humidité, comme ceux qui se produisent lorsque les systèmes de conditionnement d'air sont fermés pendant la nuit et la fin de semaine, doivent être évités. Ces changements rapides des conditions environnementales provoquent des mouvements thermiques et hygrométriques, lesquels entraînent généralement la fissuration, la perte d'adhérence et d'autres problèmes.

Il y a trois types de mouvement possibles : thermiques, hygrométrique et structural.

– **Le mouvement thermique** est créé par la dilatation ou la contraction des matériaux de construction à la suite de changements de température. Tous les matériaux se dilatent ou se contractent plus ou moins et à des vitesses différentes, lorsque la température change.

– **Le mouvement hygrométrique** est causé par l'absorption ou l'évaporation de l'eau dans un matériau de construction. À l'instar du mouvement thermique, les différents matériaux absorbent ou libèrent l'humidité à des vitesses différentes lorsque les conditions environnementales changent. Ce phénomène dépend grandement de la température et de l'humidité de l'espace dans lequel se trouve le matériau, il en résulte une dilatation ou une contraction de ce dernier à mesure que l'humidité qu'il renferme en sort ou y entre.

– **Les mouvements structuraux** sont causés par des variations dimensionnelles et le déplacement de certains composants d'un bâtiment. Ce type de mouvement est généralement causé par la flexion structurelle des fondations ou les mouvements du bâtiment causés par le vent ou les forces sismiques. Dans les édifices en hauteur, un raccourcissement des colonnes se produit dans les étages inférieurs à mesure qu'augmente le poids des étages supérieurs. La structure d'un bâtiment s'allonge et se raccourcit également au rythme des saisons, lorsque la température monte et descend. La perte de volume du bois de charpente et le changement de l'humidité relative dans les édifices à charpente de bois peuvent engendrer des mouvements, principalement dans le sens transversal au grain de bois.

Les conditions environnementales médiocres peuvent entraîner les situations suivantes :

– **Formation de crêtes** : Ce phénomène est le résultat de la dilatation hygrothermique, engendrant un mouvement qui compresse fermement les panneaux les uns contre les autres. Les contraintes qui en résultent sont dissipées lorsque les panneaux se courbent vers l'extérieur à l'endroit des joints. Il s'agit d'une déformation progressive qui se manifeste par un renflement continu le long du joint, et prend l'aspect d'une crête fine dans le centre.

– **Joints maigres** : Ce phénomène se produit lorsque le temps de séchage des couches initiales de composé à joints est insuffisant, à cause de conditions de séchage inadéquates. Les couches de composé à joints appliquées ensuite retarderont alors le séchage des couches appliquées précédemment. Une telle situation fera en sorte que le retrait normal du composé à joints se poursuivra après la fin du processus de pose, ce qui produira un joint avec une quantité insuffisante de composé ou qui semblera « maigre ».

– **Fissuration des bords du joint** : Des fissures le long des bords du ruban peuvent être la conséquence d'un séchage trop rapide causé par des températures élevées accompagnées d'une faible humidité ou de courants d'air excessifs ou par une condition de mise en place froide et humide qui peuvent provoquer une faible adhérence.

– **Fissuration des joints** : La présence de fissures dans le centre d'un joint plat ou d'angle est généralement le résultat d'un mouvement quelconque. Ce mouvement peut être d'origine thermique, hygrométrique ou structural.

– **Dépressions de vis** : Elles prennent la forme de creux, par-dessus la tête des clous ou des vis, causés par un bombement très léger du papier adjacent. Cette situation est causée par une humidité, humidité libre ou température excessive, entraînant des conditions de séchage médiocres. Le temps de séchage prolongé fait en sorte que le panneau absorbe un excès d'humidité, amollissant le noyau et faisant bomber légèrement le papier à proximité.

– **Risque de moisissures** : Des conditions de chantier médiocres engendrent des risques plus élevés de développement de moisissures sur les produits de construction.

– **Aspect final déficient** : L'aspect final d'un système de mur ou plafond peut être altéré par des conditions de chantier médiocres. Des temps de séchage changeants peuvent causer des variations dans la couleur et la texture de la peinture et produire des différences dans l'éclat, de la transparence dans les joints et même la formation de bulles sur la peinture de finition, aux endroits où une couche de peinture appliquée précédemment renferme encore une humidité significative

References

Manuel de construction CGC, Édition du centenaire, 2004.
GA-214-10 Niveaux recommandés pour la finition des panneaux de gypse., Gypsum Association. www.gypsum.org
GA-216-10 Pose et finition des produits de panneaux de gypse., Gypsum Association. www.gypsum.org
GA-236-00 Traitement des joints sous des conditions climatiques extrêmes, Gypsum Association. www.gypsum.org
GA-232-04 Peinture des panneaux de gypse neufs, Gypsum Association. www.gypsum.org
Conditions de chantier pour l'application des produits de finition, Drywall Finishing Council, Inc. www.dwfc.org
Temps de séchage du composé à joints, Drywall Finishing Council, Inc. www.dwfc.org

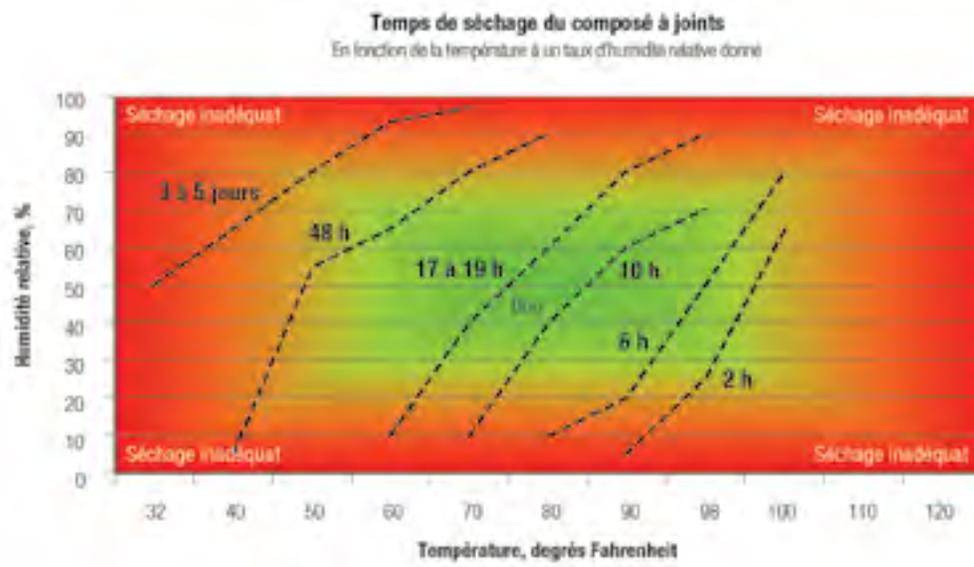


Tableau des temps de séchage du composé à joints

Le graphique à codage couleur offre une façon simple d'évaluer les niveaux de risque sur le chantier à des degrés de température et d'humidité respectifs. Il est à noter que les facteurs environnementaux varient d'une pièce à l'autre, et ce, dans tout chantier de construction. Ils doivent donc être mesurés avec précision. Les couleurs indiquent les conditions de séchage relatives et les lignes traitées indiquent les différents temps de séchage estimés en fonction de l'humidité relative et de la température indiquées.

Le tableau est une représentation approximative du temps nécessaire au séchage d'une seule couche de composé à joints, d'une épaisseur nominale de 1/16 po. La durée varie en fonction de l'épaisseur du composé à joints, de l'importance de la circulation d'air et de la fréquence de l'échange d'air dans l'espace.

Même si le tableau affiche des températures inférieures à 55 °F, il est recommandé que la température soit maintenue à un degré supérieur à 55 °F durant toute la durée du processus de finition et jusqu'à ce que le composé à joints soit complètement sec.

Optimal

La zone en vert indique de bonnes conditions environnementales de chantier qui favorisent un séchage adéquat. La probabilité de problèmes liés au séchage y est très faible.

Moyenne

La zone en jaune indique des conditions environnementales passables à l'égard de la finition, mais certains problèmes reliés à la finition ou à la décoration peuvent se présenter. De petites crêtes, de la fissuration fine sur les bords des joints, une transparence des joints et un enfoncement léger aux vis sont possibles. Tout défaut d'améliorer les conditions de chantier peut entraîner des travaux supplémentaires ou de réparation afin d'obtenir un fini d'un aspect adéquat.

Médiocre

La zone en rouge indique des conditions dans lesquelles l'entreposage, la mise en place, la finition et la décoration ne doivent pas être réalisés. Il en résulterait de graves problèmes, et des travaux supplémentaires et de réparation devront certainement être effectués.

Il existe une variété d'appareils de mesure portatifs et bon marché permettant d'effectuer des mesures. De plus en plus de professionnels utilisent des Centrales de mesure portable avec interface USB. Ces appareils placés à des endroits précis sur le chantier, mesure et enregistre la température et l'humidité à tout moment pour une période choisie. Les données sont facilement accessibles en connectant l'appareil à un ordinateur. Des variations importantes de température les soirs et fins de semaines, ou un degré d'humidité anormale sont facilement détectable. Vous pouvez acheter ces articles de la compagnie OMEGA (976 Berger, Laval, 514-856-6928). Le modèle de base OM-EL-USB-1, est disponible pour moins de 100 \$. Les commandes peuvent être également placées en ligne au <http://www.omega.ca/pptst/OM-EL-USB-1.html>

Il incombe aux parties directement impliquées dans les processus de construction et de finition de s'assurer que les conditions environnementales comblent les exigences de l'industrie et respectent les recommandations du fabricant concernant les produits concernés. Ce qui inclut les professionnels en architecture et design intérieur, les propriétaires, l'entrepreneur général, le directeur de travaux et les sous-traitants.. La partie responsable des conditions environnementales du chantier doit être mentionnée dans le contrat. Une procédure doit être établie visant à déterminer les conditions de chaque zone du chantier, effectuer la surveillance de ces conditions et maintenir un environnement acceptable et constant.



Conclusion

Le contrôle et le maintien des conditions environnementales sont essentiels pour réduire le plus possible les problèmes pouvant survenir au cours des opérations de finition et de décoration. Ces opérations créent l'aspect et le ressenti final de l'espace imaginé par le professionnel en design intérieur et les occupants y évolueront tout au long de la vie utile du bâtiment. Tout défaut de maintenir des conditions adéquates durant cette phase critique de la construction peut générer des problèmes coûteux et difficiles à réparer. Dans bien des cas, le coût des réparations peut excéder celui des travaux d'origine. Plus votre environnement se rapproche de la plage moyenne ou médiocre du tableau de séchage de composé à joints, plus vous augmentez les risques de rencontrer certains ou l'ensemble des problèmes traités dans ce document, et même peut-être d'autres problèmes non mentionnés.



MANUFACTURÉ
AU QUÉBEC

LDMA inc.

Les Distributions de
Murs Architecturaux

*Création d'espaces inspirés...
pour aujourd'hui et demain*

Agent manufacturier des marques de commerce



**SIMPLIFIEZ VOS AMÉNAGEMENTS
SAUVEZ EN TEMPS ET EN ARGENT**

OBTENEZ UN ENVIRONNEMENT AU DESIGN INSPIRANT

- Cloison modifiable, interchangeable et recyclable
- Choix illimité de panneaux et vitrages, modulations, finitions et couleurs
- Solution clé en main, installation trois fois plus rapide que la construction traditionnelle.
- Fini la poussière, la peinture et les multiples corps de métiers
- Un design inspiré sans compromis sur le prix!

4062, boul. Le Corbusier, suite 201, Laval, QC H7L 5R2

450-963-4925

Visitez notre site : ldma.ca

Notre ambition, votre satisfaction...

Célébrant

1995
2015



de dynamisme

LES
PLÉIADES
PRIX D'EXCELLENCE
2015

Fier récipiendaire des prix d'excellence
dans les catégories
«Le Constructeur» et «Le Performant»
moyennes et grandes entreprises

Nos services sont :

- Division métallique
- Plafond suspendu
- Gypse et joint
- Enduit et isolation



1425, Thomas-Power, St-Nicolas
418 836-3554
www.daharpro.com

SAVIEZ-VOUS ... ?

Saviez-vous que l'infraction commise par le travailleur est imputable à l'employeur en raison de la règle d'imputabilité créée par l'article 239 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST). L'employeur peut se décharger de sa responsabilité pénale en démontrant que l'infraction a été commise à son insu, sans son consentement et malgré les dispositions prises pour prévenir sa commission.

Saviez-vous qu'aux termes de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs sous son contrôle. Pour ce faire, il doit notamment veiller concrètement à ce que le travail sur ses chantiers s'exécute en toute sécurité. Le système mis en place par l'employeur n'a pas à être parfait, mais doit démontrer une volonté ferme de sa part d'instaurer des mesures préventives réalistes et d'en assurer surtout l'application.

Saviez-vous qu'une jurisprudence constante établit qu'il ne suffit pas pour un employeur de fournir l'équipement approprié, de donner des consignes aux employés ou de se fier à leur expérience, ni simplement de rappeler à l'ordre ceux qui sont pris en défaut. Les tribunaux exigent de l'employeur qu'il prenne des mesures concrètes et positives afin de prévenir les accidents et protéger les travailleurs contre leurs propres erreurs. Saviez-vous qu'en 2014, le volume de travail dans l'industrie de la construction assujettie à la Loi R-20 a connu une baisse marquée, mais moins prononcée qu'en 2013. Un total de 149,4 millions d'heures est enregistré, soit une baisse de 3,7% comparativement à 155,1 millions d'heures en 2013?

Saviez-vous qu'une baisse de 4,198 travailleurs actifs porte le nombre de salariés à 157,703 en 2014, comparativement à 161,901 en 2013?

Saviez-vous que le nombre de femmes actives sur les chantiers de construction a crû en 2014, atteignant 2,238 et que la volonté de la Commission de la construction du Québec (CCQ) est d'atteindre au moins 3% de femmes dans l'industrie d'ici 2018, soit approximativement 4,500 femmes (ce qui permettrait de rejoindre la moyenne canadienne)?

Saviez-vous que quelques 5,181 apprentis actifs sont devenus compagnons en 2014, permettant ainsi de porter le nombre de compagnons actifs à 85,993, une hausse de 1,0% par rapport à 2013?

Saviez-vous que l'âge moyen de la main-d'œuvre s'établit à 39,1 ans en 2014, comparativement à 38,9 en 2013; un nombre de 23,153 salariés est âgé de 55 ans ou plus, soit 14,7% des travailleurs?

Saviez-vous que depuis le 29 mars 2015, la cotisation des employeurs au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction est passée de 0,20\$ à 0,15\$ de l'heure travaillée; cette diminution pourra permettre aux employeurs une économie estimée à 36,500,000\$ sur cinq ans, basée sur les dernières prévisions d'heures travaillées de la CCQ?

Saviez-vous que le Québec est devenu, en 2014, le chef de file LEED habitations au Canada. En effet, l'an dernier en février, le Québec a certifié le plus grand nombre d'unités résidentielles, comptabilisant 787 propriétés, devançant l'Ontario qui en comptait 676?

Les avantages d'être membre de l'APESIQ

L'industrie des systèmes intérieurs, c'est votre domaine professionnel, votre occupation, votre métier, votre gagne-pain ?

Devenir membre de l'APESIQ devrait faire partie de vos priorités !

Donnez-vous une voix auprès des instances gouvernementales, des autorités concernées et des organismes régissant l'industrie. **Venez faire équipe avec nous pour bénéficier des avantages offerts par l'association !**

L'APESIQ vous donne accès à un canal de communication par lequel vous pouvez exprimer vos revendications, suggestions, attentes, demandes d'information et commentaires ; soyez assurés que vous serez alors entendus, considérés, respectés et qu'il y aura une suite à votre intervention.

Cautionnement d'exécution RBQ de 20,000\$ offert gratuitement (sur demande)

Défense de vos intérêts auprès des grands organismes de l'industrie de la construction comme l'ACQ, CCQ, RBQ, BSDQ, CSST, pour ne nommer que ceux-là.

La participation à nos événements (Tournois de golf, Tournoi de poker, publication de la Revue Laser, congrès, exposition, formations, voyage de pêche...etc.) constitue une magnifique opportunité de réseautage et une excellente vitrine pour votre développement d'affaires.

Consultations juridiques gratuites au téléphone (15 minutes / mois, non cumulatives) (Ekitas avocats & fiscalistes Inc.)

Programme d'assurance des entreprises de l'APESIQ, élaboré « sur mesure » pour les entrepreneurs en systèmes intérieurs ; prix très compétitifs pour une couverture exceptionnelle (Jolicoeur Savard Assurance Inc.)

Programme de mutuelle de prévention qui vise à offrir à la fois une gestion efficace et productive en matière de santé et sécurité du travail en plus de réaliser, au fil des ans, des diminutions significatives de vos taux de cotisation à la CSST (Raymond Chabot Grant Thornton et Marielle Rivest Consultante Inc.)

L'APESIQ travaille pour ses membres en contribuant à l'avancement de plusieurs dossiers d'importance, par des représentations orientées vers différents paliers du gouvernement; un exemple concret est notre participation à la Coalition contre les retards de paiement dans la construction.

L'APESIQ favorise la représentativité de tous les intervenants de l'industrie des systèmes intérieurs en offrant différentes catégories de membres :

- Membres entrepreneurs en systèmes intérieurs
- Membres applicateurs et tireurs de joints
- Membres manufacturiers
- Membres fournisseurs majeurs
- Membres fournisseurs affiliés
- Membres services et professions

AVEZ-VOUS PENSÉ À FORMER VOTRE RELÈVE?

Formations faciles et rapides pour obtenir votre **licence RBQ**

514.814.5928 | www.rbqlicence.com



G S C
GESTION SOLUTION CONSTRUCTION



Rockfon®



Chicago Metallic®

NOUVEAU AU QUÉBEC

Manugypse est maintenant
distributeur exclusif des produits
Rockfon® et Chicago Metallic®.

Fier partenaire de vos projets !



CONTINENTAL™

Le gypse Rapid Deco
pour une finition de qualité

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS DE CONSTRUCTION • MANUFACTURIER DE PROFILÉS D'ACIER

5385, rue Rideau, Québec QC G2E 5V9

contact@manugypse.com

QC 418 871-8088

MTL 514 718-2386

MANUGYPSE





LE PLUS GRAND CENTRE DE **CAMIONS GM**



**CHEVROLET
SILVERADO 2015**
4X4, WT

135\$/2 semaines
LOCATION 24 MOIS
1 850\$ DE COMPTANT



GMC SIERRA 2015
4X4

155\$/2 semaines
LOCATION 24 MOIS
1 850\$ DE COMPTANT



**CADILLAC
ATS 2015**
2.0 LITRES, TURBO AWD

198\$/2 semaines
LOCATION 36 MOIS
1 699\$ DE COMPTANT



**CADILLAC
SRX 2015**

218\$/2 semaines
LOCATION 48 MOIS
1 599\$ DE COMPTANT



Lucie Huard

Représentante des ventes

À votre service depuis plus de 15 ans.

lhuard@deschampsauto.com

VOTRE PRIORITÉ, C'EST LE COMMERCE.
NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS.



COMMERCIAL ÉLITE

450.649.9333 | Sans frais **1.877.527.9333**
AUTOROUTE 20, SORTIE 102, SAINTE-JULIE | deschampsauto.com

Deschamps 50 ANS



Photos à titre indicatif seulement. Les frais de transport sont inclus. Tous les rabais du manufacturier sont inclus. Les taxes sont en sus.